

# Grande mobilisation autour de la marche du 31 décembre

PAGE 3

N° 7206 du jeudi 28 décembre 2017

Prix : 3000 FC

## Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36<sup>ème</sup> année

Éditeur  
GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

### Sommaire

#### Événement

Grande mobilisation  
autour de la marche  
du 31 décembre

PAGE 3

#### Économie

Secteur de l'électricité :  
plaidoyer pour la  
création de l'autorité  
de régulation

PAGE 6

#### Communication

La Capital HR  
solutions sarl, recrute  
pour le compte de  
l'Autorité de régulation  
et de contrôle des  
assurances

PAGE 7

Ecobank day 2017 :  
de l'eau potable  
fournie à des habitants  
de Mobase à N'Sele

PAGE 8

#### Dernière heure

Coopération  
interuniversitaire :  
l'Université Mapon et  
l'ECAM/Belgique  
renforcent leur lien

PAGE 16

## Moïse Katumbi mobilise

# « Ce 31, il nous appartient de prendre notre destin en main! »

P. 2



### À HAUTE VOIX

La peur!

LE POTENTIEL

L'histoire de la République démocratique du Congo est en train de se réécrire. Curieusement, des voix ne cessent de se lever pour dire : halte à la dérive, se joignant ainsi aux laïcs catholiques qui

PAGE 2

### Inconstitutionnalité de la loi électorale révisée : un groupe de députés nationaux veut saisir la Cour constitutionnelle

PAGE 16

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est  
un patrimoine  
commun à tous  
les Congolais

## À haute voix

## La peur!

(Suite de la page 1)

ne jurent que par la marche pacifique ce 31 décembre 2017 pour exiger l'application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Une manifestation qui pourra bouger les lignes et qui, l'on espère fera que le peuple congolais retrouve sa dignité.

Du côté du régime, l'on semble perdre le contrôle. Des menaces et intimidations sont proférées à l'endroit des organisateurs. D'aucuns pensent qu'à ce stade, l'on se prépare déjà à la répression des manifestants en lieu et place de les encadrer, conformément à la Constitution de la RDC qui reconnaît au peuple le droit de manifester.

De quoi a-t-on peur ? Pourquoi les manifestations publiques doivent-elles être assimilées aux troubles à l'ordre public ? Est-ce la mauvaise interprétation des textes ? Ou simplement le plaisir de chosifier le peuple, souverain primaire ? Qu'à cela ne tienne, les laïcs catholiques à qui se sont jointes toutes personnes éprises de paix, ne cherchent qu'une seule chose : le respect et l'application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Ce qui, nous le croyons, pourra conduire à l'alternance en République démocratique du Congo. Le monde entier observe. La RDC doit réellement être un pays de droit. Et pour ce faire, toutes les règles de droits humains doivent être observées. L'on ne peut prétendre être un pays de droit et en même temps marcher sur les droits fondamentaux de ses habitants. C'est antinomique.

Quand aux hommes en arme, ils doivent retenir une seule chose : ils sont pris en charge par le contribuable congolais. Ce qui les oblige à le traiter avec ménagement et dignité. Les armes et matraques ne doivent pas servir à tuer et bastonner celui qui les a achetés. Une fois de plus, l'Etat a l'obligation d'encadrer les manifestants afin d'éviter tout débordement. Tout est dit.

## Moïse Katumbi mobilise

## « Ce 31, il nous appartient de prendre notre destin en main! »

Après les forces politiques et sociales qui ont apporté tout leur soutien à l'appel lancé par le Comité laïc de coordination pour une marche populaire le 31 décembre 2017, c'est le tour de Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle, de se joindre à ce mouvement.

Depuis son exil de Bruxelles, Moïse Katumbi a confirmé, dans une déclaration signée le 27 décembre 2017, dont une copie est parvenue à notre Rédaction, tout son appui à l'initiative des laïcs catholiques. Il s'associe à cette initiative qui, note-t-il, rentre dans le cadre du combat qu'il mène, loin de la RDC, « victime d'un procès politique grotesque et d'un harcèlement violent de la part du régime, je n'ai cessé de me battre pour vous ».

Comme le chant du cygne qui annonce le beau temps, Katumbi est convaincu que le peuple congolais doit s'armer de courage et d'abnégation pour se libérer des chaînes de l'asservissement. La marche est ce jour tant attendu où chaque Congolais de tous bords doit dresser son front longtemps courbé pour ouvrir une nouvelle ère, plein d'espoir et de bonheur, prédit Moïse Katumbi.

« Ce 31 décembre 2017, il nous appartient de prendre notre destin en main ! Réclamons haut et fort cet avenir meilleur en répondant massivement à l'appel du Comité laïc de coordination de l'Eglise catholique ». Il appelle, par conséquent, « tous les Congolais à se mobiliser pour exiger, avec force, mais toujours pacifiquement, la paix, la liberté et la démocratie. J'appelle tous les Congolais à marcher pour réclamer l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre et que de vraies élections puissent être organisées dans le pays ». La marche à suivre pour y parvenir, rappelle-t-il, est « claire ; elle a été tracée par l'Accord de la Saint-Sylvestre ».

Loin de se disperser, au risque de redonner de la force au camp adverse, Katumbi estime que c'est le moment pour tou-

tes les forces politiques et sociales acquises au changement de créer une forte synergie pour servir d'alternative crédible. « Il est temps de se mettre ensemble, il est temps de retrouver notre dignité ! »

Loin du pays, celui qui s'est déclaré candidat à la prochaine présidentielle, promet de ne jamais abandonner le peuple congolais ; gage de sa lutte. « Même si je suis en dehors du pays, pas un jour, pas une heure, pas une minute ne s'écoulent sans que je ne combatte la dictature qui sévit et sans que je ne milite, partout dans le monde, pour l'instauration d'une vraie démocratie au Congo », déclare-t-il.

« Je suis à vos côtés tous les jours et ma détermination à rentrer au Congo bientôt est intacte », poursuit-il, confiant sur l'issue de son combat.

Il ne perd pas également l'espoir de revenir un jour au Congo, en homme libre, pour relever, à côté du peuple, le défi de développement. « Mon retour est pour très bientôt et que ma lutte n'est pas destinée à mon seul intérêt personnel, mais à celui de tous ceux qui sont privés de liberté pour leur opinion politique. Mon retour en homme libre marquera non seulement ma libération, mais aussi celle de tous les Congolais qui, comme moi, sont victimes d'un régime qui gouverne par défi », promet-il.

C'est par un message prémonitoire qu'il conclut sa déclaration : « Je lutte à vos côtés. Nous vaincrons ensemble ».

En ce 31 décembre 2017, la RDC négocie un tournant décisif de son histoire. Loin d'être une confrontation entre la majorité au pouvoir et les forces du changement, il est évident qu'après la journée du 31 décembre 2017, la RDC ne sera plus la même.

Voici la déclaration de Moïse Katumbi, publiée mercredi depuis Bruxelles.

LE POTENTIEL

## Déclaration de Moïse Katumbi en soutien à la marche du 31 décembre 2017

Mes chers compatriotes, A l'heure où notre pays vit des heures difficiles, où aucun foyer n'est épargné par la crise, la fête de la nativité nous rappelle que dans les pires difficultés de la vie, la justice et l'amour triomphent toujours. Qu'elle vous apporte de la joie, du courage et la confiance en un avenir proche meilleur !

Ce 31 décembre 2017, il nous appartient de prendre notre destin en main ! Réclamons haut et fort cet avenir meilleur en répondant massivement à l'appel du Comité Laïc de Coordination de l'Eglise catholique.

Le 31 décembre 2016, nous avons accepté de laisser une chance au régime afin d'éviter le chaos. Depuis la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre, la majorité n'a respecté aucune des mesures prévues. Bien au contraire, ces prédateurs qui forment ce régime sombrent chaque jour un peu plus dans la corruption, les basses manœuvres, la répression, la violence et les crimes.

Ce régime se moque de tout le monde. Il se moque de tous les Congolais, de l'Eglise catholique qui a bien voulu jouer les bons offices et trouver un accord de sortie de crise, de l'opposition politique, de la So-

ciété civile, et de nos partenaires internationaux. En résumé, il se moque de tous ceux qui œuvrent pour le bien du pays.

Nous avons donc le devoir constitutionnel et moral de faire obstacle à ce régime dictatorial. J'appelle tous les Congolais à se mobiliser pour exiger, avec force, mais toujours pacifiquement, la paix, la liberté et la démocratie. J'appelle tous les Congolais à marcher pour réclamer l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre et que de vraies élections puissent être organisées dans le pays.

La marche à suivre pour y parvenir est claire ; elle a été tracée par l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Il est temps de se mettre ensemble, il est temps de retrouver notre dignité !

Je suis à vos côtés tous les jours et ma détermination à rentrer au Congo bientôt est intacte.

Depuis que j'ai dû quitter le pays, victime d'un procès politique grotesque et d'un harcèlement violent de la part du régime, je n'ai cessé de me battre pour vous.

Même si je suis en dehors du pays, pas un jour, pas une heure, pas une minute ne s'écoulent sans que je ne combatte la dictature qui sévit et

sans que je ne milite, partout dans le monde, pour l'instauration d'une vraie démocratie au Congo. Seule une vraie démocratie permettra de rétablir la paix et de renouer avec la prospérité.

Ce combat que je mène à l'international, loin du Congo, mais proche des Congolais, est crucial et porte ses fruits. Cependant, je sais que vous aussi avez besoin de moi au pays, à vos côtés.

A différentes reprises, j'ai annoncé mon retour car j'en ai la volonté au plus profond de moi et les institutions les plus respectables et les plus influentes le réclament. Les évêques, dans leur rapport sur la décrispation, exigent mon retour en homme libre et disposant de ses pleins droits, y compris celui d'être candidat à l'élection présidentielle. Le Comité des droits de l'Homme de l'ONU a aussi sommé le gouvernement congolais de permettre mon retour en citoyen libre et protégé. L'Union africaine, le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union européenne, les Etats-Unis et bien d'autres partenaires internationaux ont demandé que soient appliquées les mesures de décrispation au plus vite.

Il n'y a qu'un régime comme celui de Joseph Kabila,

sans parole, sans respect, pour ne pas répondre à ces exigences. Au-delà de moi, de nombreux opposants politiques et défenseurs des droits de l'Homme sont encore en prison au mépris du droit et de la justice. Ils doivent être libérés sans délais.

Face à un régime sanguinaire, qui n'hésite pas à éliminer ceux qui menaceraient leur dictature, à manipuler les forces de sécurité et instrumentaliser la justice, il faut s'organiser, planifier et parfois s'armer de patience. C'est la raison pour laquelle ce retour peut sembler long à certains.

Mais, à eux et à tous, je réponds que **mon retour est pour très bientôt et que ma lutte n'est pas destinée à mon seul intérêt personnel, mais à celui de tous ceux qui sont privés de liberté pour leur opinion politique. Mon retour en homme libre marquera non seulement ma libération, mais aussi celle de tous les Congolais qui, comme moi, sont victimes d'un régime qui gouverne par défi.**

Je lutte à vos côtés. Nous vaincrons ensemble. Que Dieu préserve la République démocratique du Congo !

Fait à Bruxelles, le 27/12/2017  
**Moïse Katumbi Chapwe**



## Grande mobilisation autour de la marche du 31 décembre

Le Comité laïc de coordination (CLC) peut désormais compter sur le soutien des forces politiques et sociales du pays pour la marche qu'il projette d'organiser le 31 décembre. Dans tous les coins et recoins de la RDC, l'appel du CLC a eu des échos favorables. Outre les grandes plateformes de l'Opposition, notamment le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement ainsi que le Front pour le respect de la Constitution, le CLC peut aussi compter sur l'accompagnement de différentes structures de la Société civile, dont la CASC et la NSCC. Sans doute le 31 décembre quelque chose devrait bouger en ce jour anniversaire de l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Comme en 2016, la République démocratique du Congo va boucler l'année 2017 dans la psychose. Si en 2016, l'implication de la Cénco (Conférence épiscopale nationale du Congo) a pu apaiser les tensions, après la signature le 31 décembre 2016 d'un accord politique entre la majorité au pouvoir et l'Opposition, en cette année 2017, c'est la même Cénco qui a lancé l'appel pour la libération de la RDC, prise en otage, selon le clergé catholique par une poignée d'individus. La fin de l'année 2017 est donc entourée d'incertitudes.

Le 31 décembre 2017, le Comité laïc de coordination a lancé un appel à une marche générale sur l'ensemble du pays. Directement après, toutes les forces vives de la nation ont communiqué avec les laïcs catholiques, annonçant leur adhésion à l'initiative du CLC. Dans toutes les grandes villes, on se prépare à donner un assaut final pour délivrer le pays du joug de la dictature.

Pour l'instant, ni la Cénco qui venait de publier le 5 novembre 2017 le ca-



Comme le 16 février 1992, le décor se met en place pour une grande marche. (Photo d'archives)

lendrier électoral et encore moins la promulgation, le 24 décembre 2017, de la loi électorale révisée ne peuvent arrêter la machine lancée par le CLC. Le vent de protestation se propage telle une traînée de poudre sur l'ensemble de la République. Dans les rangs du pouvoir, on semble minimiser l'impact. Mais, l'anxiété a déjà gagné les milieux de la majorité. Personne ne sait prédire avec exactitude de quoi sera fait demain. Comme en 2016, la Cénco n'est pas là pour atteindre le feu. Bien au contraire, la Cénco s'est mis au-devant de la scène pour appeler le peuple à prendre enfin son destin en mains en vue de libérer du poids de la dictature d'une majorité au pouvoir.

### LE SON DE LA TROMPETTE

Le 31 décembre 2017, la RDC connaîtra un tintamarre. Le décor se met en place. En se joignant au CLC, la Société civile a apporté de l'eau au moulin, agrandissant le champ de l'action prévue à la fin de cette année. On s'attend donc à une journée dominicale très agitée.

De leur côté, la police, l'armée et les services de sécurité ont été mis en alerte maximale pour préparer la riposte. Ce qui n'a cependant pas ébranlé la détermination du CLC et de toutes les forces vives alliées.

Il est évident qu'après le 31 décembre 2017, la RDC ne sera plus la même. Quelque chose va changer.

Dans quel sens ? Difficile à dire. Autant dire que la majorité au pouvoir croyait si bien faire en accélérant avec la Cénco la publication du calendrier électoral. Mais, le vote au Parlement - de manière toute aussi cavalière - de la loi électorale révisée a ravivé les tensions, révélant les intentions cachées de la majorité au pouvoir de prendre en otage la démocratie congolaise.

On se prépare donc à une confrontation à l'échelle nationale. Qui en sortira gagnant ? Très certainement que c'est le peuple qui est déterminé à se battre jusqu'au bout pour récupérer son droit bafoué de souverain primaire.

LP

## Plainte contre l'« Opération cloches » : intimidation et distraction de la MP

**Un parti proche de la Majorité présidentielle a déposé une plainte pour « tapage nocturne » contre un prêtre pour l'« Opération cloches », initiée par les curés de l'Eglise catholique. Cette plainte est ni plus ni moins qu'une intimidation du régime en place pour décourager les initiateurs de cette action pacifique destinée à réclamer l'application intégrale de l'Accord du 31 décembre 2016. Tout aussi, la MP croit ainsi distraire l'opinion avec cette plainte alors que la crise politique s'enlise davantage.**

### LE POTENTIEL

Il fallait s'y attendre. La Majorité présidentielle (MP) ne pouvait pas s'empêcher de contrecarrer la nouvelle « opération cloches », initiée par les curés des doyennés de l'archidiocèse de Kinshasa pour réclamer la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 31 décembre 2016 et l'organisation des élections, conformément au calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

En effet, le doyen des curés de la capitale, l'abbé Vincent Tshomba, a été convoqué le mercredi 27 décembre au parquet de Kalamu pour avoir appelé les prêtres de Kinshasa à sonner les cloches pendant 15 minutes toutes les semaines afin d'exiger le départ du président Joseph Kabila, a-t-on ap-

pris auprès de sa défense, rapporte AFP. « Nous sommes au parquet de Kalamu avec l'abbé Vincent Tshomba qui est convoqué pour la deuxième fois », a déclaré à l'AFP l'un de ses avocats, Me Georges Kapiamba, en affirmant que « les raisons de cette convocation ne sont pas connues jusqu'à présent ».

L'abbé Vincent Tshomba a été initialement convoqué le mardi 26 décembre sans être entendu. Il a été de nouveau convoqué par la justice hier mercredi 27 décembre. Il est sous le coup d'une plainte pour « tapage nocturne » déposée par l'Union nationale des nationalistes (UNANA), un parti notoirement connu proche de la Majorité présidentielle, dirigé par l'ancien ministre Willy Mishiki. Il reproche à l'abbé Tshomba d'être l'initiateur de cet appel baptisé « opération cloches », et qui aurait déclenché une crise cardiaque chez l'un des cadres de son parti.

La plainte est datée du 18 décembre, soit quatre jours seulement après le début de « l'opération cloches ». Cet appel, lancé à tous les curés de Kinshasa de sonner les cloches pendant 15 minutes chaque jeudi à 21 heures, invite aussi tous les habitants de Kinshasa à se joindre au concert avec des sifflets, casseroles, et autre vuvuzela. Un appel suivi dans certains quartiers de la capitale ces deux derniers jeudis.

Me Franck Kalolo, signataire de la plainte, prétend que les bruits que son client a entendus ce jour-là sont « suffisamment en tout cas » pour déclencher une « crise cardiaque ». La victime, le secrétaire national au sport du parti UNANA, Pambi Yoka, serait dans un état de santé décrit comme « précaire ». Pambi Yoka rentrait chez lui à Kasa-Vubu, jeudi 14 décembre, explique la plainte, lorsqu'il aurait croisé des Kinois « lançant des cris, des sifflets, tapant des casseroles », ce qui aurait « provoqué sa crise en perdant ses facultés mentales ».

### KINSHASA, CAPITALE DU TAPAGE

Tout indique que cette plainte est une démarche malheureuse de la Majorité présidentielle pour intimider les curés des paroisses de Kinshasa afin de les dissuader à poursuivre leur opération de cloches.

Une plainte pour tapage nocturne à Kinshasa est purement une distraction. Depuis toujours, la capitale congolaise paye un lourd tribut des tapages non seulement nocturnes mais aussi diurnes. L'Etat est aux abonnés absents quand il s'agit de faire respecter la loi en cette matière.

D'une part, les milliers d'églises de réveil disséminées à travers Kinshasa font un tapage diurne et nocturne sans qu'elles soient sanctionnées par l'auto-

rité compétente. De l'autre côté, les bars et autres buvettes de boissons de Kinshasa fonctionnent comme dans la jungle sans respecter la réglementation en matière de d'émission de décibels. C'est dire que cette plainte est une distraction de l'opinion, car personne ne s'occupe de tapage diurne ou nocturne à Kinshasa.

L'opération cloches est un rejet de méthodes dictatoriales du régime en place à Kinshasa. En foulant au pied l'Accord du 31 décembre 2016, la MP est en train d'hypothéquer non seulement le processus électoral mais aussi l'avenir de la République démocratique du Congo.

C'est contre tous ces subterfuges qui visent à retarder la tenue d'élections que l'Eglise catholique est en train de mobiliser ses fidèles mais aussi tous les hommes épris de justice et de paix en vue de sauver le pays pris en otage par une minorité de dirigeants.

C'est dans ce cadre que le comité des laïcs catholiques a invité la population à une marche le 31 décembre 2017 « pour libérer l'avenir du Congo », estimant que les autorités n'ont pas répondu aux « conditions préalables » à l'organisation d'élections « réellement crédibles ». De même, plusieurs partis d'opposition ont apporté leur soutien à cet appel, dont le G7 et le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba.



## A. Kikukama : « Le législateur a autorisé la violation de la Constitution en acceptant la machine à voter »

**Le président du M17 présente sa lecture de la question sur la machine à voter et le seuil d'1%, la tuerie des quatorze Casques bleus ainsi que la lettre que le ministre de la Justice a adressée au président de la Cour constitutionnelle.**

MÉDARD MUYAYA



Augustin Kikukama, président du M17

Augustin Kikukama, président du Mouvement de 17 mai, a animé une conférence de presse hier mercredi 27 décembre en sa résidence, à Gombe. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir la machine à voter et le seuil d'1% tels que contenus dans la loi électorale promulguée, la mort des quatorze Casques bleus ainsi que la lettre que le ministre de la Justice a adressée au président de la Cour constitutionnelle.

Abordant le premier point concernant la loi électorale, Augustin Kikukama fait savoir que plusieurs personnes ont fustigé la fameuse machine à voter et le seuil de représentativité. « Pour le M17, nous avons constaté que le législateur a lui-même autorisé la violation de la Constitution en acceptant de manière intentionnelle cette machine à voter », a-t-il déploré. Car, ajoute-t-il, la machine à voter ôte l'opération électorale à la souveraineté du Congo.

Pour lui, la programmation et le mécanisme même de fonctionnement de la machine à voter ne sont pas une technologie congolaise. « Il va de soi que chaque parti politique se trouve des cabinets d'experts pour servir de témoins. Parce que cette machine à voter ôte le rôle essentiel des témoins dans les bureaux de vote et empêche d'avoir les PV après les dépouillements », a-t-il alerté.

Préoccupé, Augustin Kikukama se dit surpris que le procureur général près la Cour constitutionnelle n'ait pas eu le temps de se saisir de la situation pour examiner si la loi élec-

torale était réellement conforme à la Constitution. « Pour nous, nous pensons que le combat actuel est de constater que le législateur lui-même a dérogé en voulant de manière intentionnelle violer la Constitution. Que la CENI accepte que chaque parti politique fasse venir des experts des pays qui maîtrisent cette technologie, notamment des Etats-Unis, de la France et la Grande-Bretagne pour ne pas donner des prétextes à un autre report », a-t-il suggéré.

### « LE PROBLÈME DE SEUIL NE SE POSE PAS »

Optimiste, Augustin Kikukama pense que le problème de seuil représentativité ne se pose pas pour le M17. « Ce qui crée le problème au Congo, c'est d'abord le problème de compilation. Et nous avons constaté qu'à ce jour, le pouvoir a essayé de détourner l'attention des gens ayant dénoncé le bureau de compilation qui a manipulé les chiffres au niveau de Kinshasa. Nous avons avancé notre proposition à l'époque pour que chaque circonscription électorale puisse procéder à la publication des résultats. Partout à travers le monde, lors des élections, les résultats sont déjà connus dans toutes les circonscriptions du pays. Ce qui n'est pas le cas au Congo. Ici, tout se passe à Kinshasa », a-t-il martelé.

De ce fait, l'intervenant n'est pas d'accord que quelqu'un qui n'a

pas eu de voix se retrouve député parce que se trouvant sur la liste des gens qui détiennent le monopole du pouvoir sans la volonté du peuple. Il a invité tous les acteurs politiques à mobiliser certaines maisons qui sont aussi outillées pour arriver à faire comprendre en toute transparence la programmation. Parce que tout se passe au niveau de la programmation.

« Comme on a publié cette loi aujourd'hui, ce qui reste à faire, ce que le procureur de la Cour constitutionnelle puisse saisir le procureur de la République afin de constater que les élections sont une matière de souveraineté. Et que la technologie que la CENI veut nous imposer dans cet exercice n'est pas maîtrisée au Congo. Il faut qu'il y ait un équilibre entre la CENI et les partis politiques. Mais il faut que les partis politiques aient le courage de parler. On ne peut pas être dans une démocratie à pensée unique », a-t-il prévenu.

### « QUI A TUÉ LES CASQUES BLEUS ? »

Concernant la mort des quinze Casques bleus, le M17 donne son analyse. Il ne s'agit ni d'un renseignement, ni d'une information. Il a évoqué la mort des officiers supérieurs des FARDC qui ont défait le M23. « Leur sort est connu. Certains ont connu une mort brutale. D'autres sont morts d'une mort mystérieuse. Mais des enquêtes promises surtout dans

la mort du colonel Mamadou n'ont jamais donné des résultats. On a arrêté des gens mais nous n'avons jamais su des commanditaires de cet assassinat. Mais il est curieux de voir cette unité de la MONUSCO qui a travaillé et qui avait une mission claire et nette, qui a travaillé sous le commandement militaire des FARDC pour défaire le M23, soit aussi victime et puisse connaître le même sort que nos officiers supérieurs que nous continuons à pleurer », s'est-il exclamé.

Toutefois, le M17 met en doute la piste selon laquelle ce sont les rebelles ougandais qui ont commandité ce massacre.

Il faut une investigation sérieuse. « Qui a intérêt à massacrer cette élite qui a prouvé, parmi d'autres unités de la MONUSCO, qu'elle pouvait ramener l'espoir dans l'Est du pays pour la paix », s'est-il interrogé.

Avant d'ajouter que l'ONU a promis une enquête, celle-ci doit aussi concerner les officiers des FARDC tombés sur-le-champ de bataille. « Que l'enquête ne s'arrête pas aux faits. Elle doit aller au-delà pour savoir à qui ce crime a profité, qui a intérêt à organiser un tel massacre et le message de ce massacre est adressé à qui ? », s'est-il interrogé.

S'agissant de la lettre que le ministre de la Justice a adressée au président de la Cour constitutionnelle qui, de droit, est le président du Conseil supérieur de la magistrature, le contenu de la lettre n'est pas reprochable. Mais comme on dit en droit, avant d'aller au fond, on voit d'abord la forme. Le ministre de la Justice n'a pas le pouvoir de donner injonction qu'au procureur. Et notre Constitution consacre la séparation des pouvoirs.

Et nous pensons que le contenu de la lettre du ministre de la Justice devait venir du président de la République qui est le garant du bon fonctionnement des institutions de la République.

## Cinq questions à Jean Bofane (\*)

### 1. Vos livres sont-ils manipulés ou non par la présidence ?

En fait, je ne le fais pas vraiment exprès. Et quand il s'agit du Congo, oui évidemment il y a une histoire... Ça a l'air policier. Mais en fait, tous les codes du Congo sont bouleversés depuis une vingtaine d'années. Ça a l'air policier parce qu'il y a des meurtres, des intrigues. Evidemment ça a l'air d'histoires policières, mais en fait c'est la nouvelle politique congolaise. L'impunité est devenue un mode de vie, un mode de gouvernement...

### 2. La politique congolaise aujourd'hui, un bon ou un mauvais polar ?

Un mauvais polar. Les dialogues sont merdiques franchement. L'intrigue ne vaut rien. Mais bon, c'est un bouquin qui se vend. Il y a des Congolais qui se bercent d'illusions en pensant que moi, je vais revendiquer quelque chose que ce soit dans la rue, que ce soit dans l'hémicycle du Parlement, et que je vais l'obtenir. Non, ça ne se passera jamais ! Et les élections qu'on attend, ça ne se passera jamais ! Je ne vois pas pourquoi, des élections pour quoi faire ? Ça ne l'arrange pas, il y a quand même pas mal de monde derrière lui. Il y a un président à côté, au Rwanda ; il y en a un autre en Ouganda ; il y a les multinationales surtout...



### 3. ...Pourquoi vous décrivez la population comme étant à la fois manipulable et imprévisible... ?

C'est l'énergie du désespoir qui fait que les gens sont dans la rue. Tu vas te faire tirer dessus de toute façon. Vous avez un pays où le général de la police vous dit « vous allez sortir. Regardez les photos de vos enfants, regardez la photo de votre famille

avant de sortir parce que vous allez mourir ». Où vous avez entendu cela ? ..

### 4. ...Il n'y en a aucun qui, de votre point de vue, mérite d'être sauvé, d'un point de vue littéraire ?

Quand vous avez un Parlement comme le Parlement du Congo, vous avez un Parlement qui est peuplé d'opposants et de gens du pouvoir. Mais les opposants en question touchent je ne sais pas combien de milliers de dollars par mois. Quand un soldat touche 100 [84,29 euros], 200 dollars et un ouvrier touche 100 dollars, 50 dollars, 150 dollars. Et un député se permet de toucher des milliers de dollars et il se dit représentant du peuple. Mais

on se moque de qui ? C'est la corruption organisée. Ça s'arrête là.

### 5. Vous arrivez à rentrer au Congo avec l'expression sur ces différents points de vue ?

Ah non, la dernière fois que j'y étais, j'y étais tranquille, l'âme en paix. Cette fois-ci, je ne sais pas. Patrice Nganang du Cameroun [écrivain et activiste camerounais, arrêté le 6 décembre à Douala pour « outrage à corps constitué », épinglé pour l'ensemble de son « œuvre » anti-Biya - est aujourd'hui incarcéré au Cameroun....

TIRÉES-DE-RFI

(\*) Ecrivain kino-congolais



## Belgique : la diaspora congolaise manifeste ce samedi à Bruxelles

**Les associations des Congolais de Belgique organisent une grande manifestation, ce samedi 30 décembre à Bruxelles « pour constater la fin du mandat de Joseph Kabila ».**

L.P

Des informations en provenance de la diaspora congolaise de Belgique font état de la tenue d'une manifestation pacifique, le samedi 30 décembre à Bruxelles dès 14 heures.

D'après des recoupements, plusieurs associations des Congolais de Belgique dont la plateforme « Antenne Monde de la Société civile de la RD Congo » manifestent « pour constater la fin du mandat de Joseph Kabila à la présidence de la République démocratique du Congo » et « pour une passation de pouvoir symbolique ».

Selon les organisateurs, la marche partira de la sortie du métro Porte de Namur en direction du Rond-point Schumann, avec escale à l'ambassade de la République démocratique du Congo en Belgique. Ils vont, pour la circonstance, ériger un podium en face des institutions européennes.

Au programme, il est prévu, notamment d'accorder la parole, tour à tour, aux représentants des partis politiques de l'opposition ainsi qu'aux leaders de la Société civile.

Parmi les orateurs, un invité spécial : Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'Homme), organisme qui vient de publier un rapport sur « les massacres au Kasai ».

L'occasion faisant le larron, les organisateurs invitent les responsables des partis politiques et associations de la Société civile à contribuer à la réussite de cette manifestation. Pour ce



**Npm : une marche des congolais à Paris (Photo d'archives)**

faire, ils leur demandent de « mobiliser » massivement leurs membres.

Une autre grande manifestation sera organisée, le dimanche 31 décembre en RDC, par le Comité laïc de coordination (CLC), une structure de l'Eglise catholique. En dépit de la tension qui monte d'un cran à la veille de cette date, les organisateurs disent maintenir leur marche le même jour « pour libérer l'avenir de la RDC ».

Ils justifient leur démarche par le fait que leur appel aux autorités pour appliquer les mesures de décriminalisation inscrites dans l'Accord de

la Saint-Sylvestre n'a pas été suivi.

Se confiant à Radio Okapi, Léonie Kandolo, membre du CLC chargée de la communication explique le motif de la manifestation en ces termes : « Même si la loi électorale a été votée, même si le calendrier est accepté, et n'oublions pas que ce calendrier a tellement des préalables qui doivent être appliqués qu'il n'y a carrément aucune chance que ce calendrier soit exécuté. Nous, nous voulons que l'accord [du 31 décembre 2016] soit appliqué tel qu'il avait été dit. Comment voulez-vous avancer si on ne res-

pecte pas la parole qu'on a donnée ? Dans les mesures de décriminalisation, par exemple, il y a la libération des prisonniers politiques et d'opinions. Certains ont même déjà été amnistiés. Mais, ils sont toujours en prison. Il y a tous ceux qui sont en exil qui ne peuvent pas rentrer ».

Le Comité de coordination des laïcs invite la population à n'accepter aucune forme de violence et la police et les autres services de sécurité à encadrer les manifestants tout au long de leur parcours.

## Marche du 31 décembre : les rangs des alliés grossissent chaque jour

LP

Les ralliements à la marche initiée par le Comité laïc de coordination (CLC) se multiplient. Après les partis de l'opposition, c'est au tour des Mouvements citoyens d'exprimer leur soutien à la manifestation pacifique déclinée par cette structure de l'Eglise catholique.

Ainsi, il en est de « Debout Congolais et Bâtissons », le DCB, de Ntumba Luaba. Dans un communiqué signé mardi 26 décembre, l'ancien ministre des Droits humains et son organisation expliquent les raisons de ce soutien.

Il dénonce le calendrier de la CENI fixant les élections à décembre 2018 en lieu et place de décembre 2017, conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre. Alors que, constate

le DCB, les conditions préalables pour des élections crédibles ne sont pas réunies.

Par ailleurs, le Mouvement de Ntumba Luaba critique pêle-mêle la nomination et le fonctionnement du CNSA et ses membres qui ne disposent toujours pas de loi organique. Tandis que la loi électorale adoptée récemment au Parlement souffre d'un déficit réel de consensus national. « Il serait mal venu, à ce stade du processus, d'introduire l'innovation de la machine à voter qui suscite beaucoup de méfiance au sein de la population », met en garde le DCB.

Face à ce constat, le Mouvement de Ntumba Luaba appelle à restructurer la CENI pour, dit-il, assurer son indépendance, son impartialité et sa transparence. Un message qu'il entend porter aux côtés du Comité

laïc de coordination le 31 décembre pour, stipule le communiqué, libérer l'avenir du Congo, sauver le pays.

Un autre ralliement, c'est celui de l'Alternance pour la République (AR). La conférence des présidents de cette plateforme, réunie mardi 26 décembre, a exprimé son soutien total à la coordination des laïcs catholiques dans sa démarche et adhère à la marche prévue ce 31 décembre 2017.

« A cet effet, l'AR invite tous ses membres, cadres et militants ainsi que tout citoyen épris de vérité et de justice à participer massivement à cette activité... », note-t-on dans le communiqué de presse signé par le secrétaire exécutif Jean-Bertrand Ewanga.

La même position est prise par le Mouvement du Peuple Congolais

pour la République (MPCR) de Jean-Claude Vuemba. Son parti politique soutient et adhère à l'initiative du Comité laïc de coordination.

« Il est plus que temps pour notre peuple de se décider définitivement de son avenir en faisant taire ce régime des prédateurs en vue de redresser nos fronts longtemps courbés, l'honorable Jean-Claude Vuemba et le Mouvement du Peuple Congolais pour la République invitent les combattantes et combattants du MPCR en particulier ainsi que la population congolaise en général à se joindre à l'appel lancé par le Comité laïc de coordination de l'Eglise catholique afin de mettre nos ennemis hors de notre périphériques et de sauvegarder notre jeune démocratie », indique-t-il dans son appel.

## Secteur de l'électricité : plaidoyer pour la création de l'autorité de régulation

**Sensibiliser les autorités compétentes à la nécessité de créer et d'installer une autorité de régulation dans le secteur de l'électricité, c'est la bataille que mène le président du Conseil d'administration de Snel SA pour mettre la société à l'abri de la concurrence déloyale.**

PITSHOU MULUMBA

Pour permettre à la Société nationale d'électricité (Snel SA) d'œuvrer en toute sécurité et à l'abri de la concurrence déloyale, le Conseil d'administration entend mener une action de sensibilisation auprès des autorités compétentes en vue de la création et de l'installation d'une autorité de régulation dans le secteur de l'électricité. L'annonce a été faite hier mercredi 27 décembre par le PCA de Snel André-Alain Atundu. C'était dans le cadre de l'évaluation de 100 jours de nouveaux comités d'administration et de gestion de Snel.

A cette occasion, le PCA s'est également proposé de suggérer aux autorités compétentes l'institutionnalisation d'une journée nationale de l'électricité pour permettre à la Snel de se situer par rapport aux enjeux du secteur et de mieux communiquer.

S'agissant de l'évaluation, le conseil d'administration nommé dans une période particulière de la vie de Snel SA, à savoir au moment de la transformation de Snel, entreprise publique,



en société commerciale, s'est imposé la mission de mettre en place les mécanismes performants et de créer les valeurs qui doivent donner naissance à une culture d'entreprise new look. Le tableau peint par Alain Atundu lors de sa prise de fonction, à savoir 6 646 personnel, 2 934 sous contrat, 65 projets en cours, 2 325 journaliers et les chiffre d'affaires de plus de 700 millions de dollars américains, ressorte des éléments structurels qui appellent la mise en œuvre d'une série d'opérations d'assainissement, a-t-il indiqué.

C'est notamment l'audit éthique de l'entreprise pour déterminer le degré d'adhésion et d'engagement des agents au nouveau statut de la société, l'audit des procédures pour adopter les procédures et les pratiques en fonction des exigences de l'environnement économique et politique du moment. « Toutes ces considérations ont été coulées en orientations stratégiques et concrétisées en objectifs budgétaires et d'action au cours des réunions du Conseil d'administration. Durant cette période, la

société a eu à faire face à de grosses pannes à Kalemie en octobre, à Kisangani, à Goma en novembre et à Kinshasa en décembre. En toutes ces situations, la direction générale a déployé un trésor d'énergie pour mobiliser toutes les ressources humaines afin de normaliser la situation dans les agglomérations touchées au moindre délai», a-t-il informé.

A cet effet, le conseil d'administration à jouer son rôle de garant du bon fonctionnement de l'entreprise en déployant des administrateurs sur le terrain pour voir d'eux-mêmes et vivre certaines réalités de l'entreprise.

Pour le PCA, ces premiers mois de collaboration ont contribué à consolider la cohésion de l'équipe et à former une volonté commune pour faire face aux enjeux et aux défis en présence. Le travail se fait dans l'esprit de la continuité du service public. « Tout ce qui a été réalisé par nos prédécesseurs sera consolidé, et tout ce qui n'a pas été achevé sera mené à bonne fin, comme les stations de Makala et de l'UPN. C'est dans ces conditions que nous pouvons envisager sereinement les perspectives d'avenir par des innovations et des options managériales susceptibles d'améliorer la situation de Snel SA, notamment sur le plan de dette, de la situation sociale des agents et des conditions techniques et de professionnelles », a-t-il rassuré.

## Révision du code minier : des environnementalistes redoutent 21 milliards USD de manque à gagner

OKM

Le code minier, une fois révisé dans son format proposé par le gouvernement, pourra entraîner un manque à gagner de l'ordre de 21 milliards de dollars américains. C'est ce que craint un panel d'organisations de la Société civile, spécialistes de questions environnementales. Selon eux, la protection de l'environnement est prioritaire, car elle permet de lutter contre les changements climatiques. Or, constatent-ils, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier ne prend pas en compte les aspects de la protection environnementale, rentrant ainsi en contradiction avec les engagements internationaux pris par la RDC.

C'est du moins ce qu'indique un communiqué publié début décembre par un groupe d'ONG environnementales. Face à cette situation, le réseau d'ONG environnementales interpelle les députés nationaux quant à leur responsabilité devant l'histoire, étant donné que cette matière est retenue parmi celles qui seront traitées lors de la



Npm : une mine à ciel ouvert

session extraordinaire prévue en janvier 2018. Ces ONG invitent ainsi les élus du peuple à bien revoir cette loi capitale, à veiller qu'il se conforme aux principes relatifs à la préservation de l'environnement.

Si le code minier ne prend pas en compte les aspects environnementaux, pensent les experts, il faudra s'attendre au pire. « Lorsque la protection de l'environnement ne constitue pas une priorité dans la prochaine loi minière que le Parlement s'apprête à offrir au pays, non seulement les écosystèmes vont

en pâtir, mais aussi et surtout la population congolaise pourrait être soumise à un suicide collectif, compte tenu des perturbations saisonnières déjà visibles dans certaines parties de la RDC », a affirmé les experts environnementaux dans leur communiqué. Ceci, ajoute le communiqué, pourra affecter la production agricole ainsi que la réduction sensible du débit du fleuve Congo dont certains affluents sont déjà en train de tarir, avec des répercussions sur le barrage d'Inga.

Si le projet de loi modifiant et

complétant la loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 venait à être adopté à son format actuel, craignent les ONG, sans la prise en charge des questions environnementales, la RDC court le risque de se voir privée de 21,7 milliards de dollars nécessaires à la mise en œuvre de sa contribution. Ces frais sont déterminés au niveau national, à titre de contribution de la communauté internationale à l'effort de la RDC de préserver l'environnement. La coalition d'ONG de la Société civile interpelle ainsi le président de l'Assemblée nationale à veiller à ce que le principe du Pollueur-Payeur soit rajouté dans la partie fiscalité dans le nouveau code minier. Cette intégration vise à permettre à l'Etat d'avoir des ressources internes pour atténuer les émissions causées par les activités minières à travers le pays. Car, la RDC possède des ressources rares qui méritent d'être protégées.

La RDC détient plus de 60% des forêts d'Afrique centrale, plus de 10% des forêts tropicales du monde, plus de 50% des eaux douces d'Afrique, et compte des espèces rares dont certaines ne sont présentes qu'en RDC.



## Tshopo : les bourgmestres de Kisangani opposés à l'enregistrement gratuit des mariages à l'état-civil

Les bourgmestres des six(6) communes de la ville de Kisangani et le chef de collectivité-secteur de Lubuyabera s'opposent à l'exécution de la décision du maire de la ville de Kisangani, Augustin Osumaka Lofanga. Cette décision, a-t-on appris de l'ACP, concerne l'enregistrement gratuit de mariage à l'état-civil pendant cette période des festivités de fin d'année. Selon la source, malgré la médiatisation de la décision de l'autorité municipale, les bourgmestres exigent, vingt-huit dollars américains et deux chaises en plastique. A la décision du maire, s'est greffée la lettre de l'archevêque métropolitain de Kisangani abondant dans le même sens que l'autorité municipale. Il faut rappeler que chaque fin d'année, le maire de la ville de Kisangani a toujours accordé aux couples de légaliser gratuitement leur mariage à l'état-civil.

## Kasaï Oriental : sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce

Une trentaine de pairs éducateurs mènent depuis la semaine dernière une campagne de sensibilisation de la population de la province du Kasaï Oriental à la lutte contre le mariage précoce et le travail des enfants mineurs, à l'issue d'une formation organisée par l'Action pour la promotion et le développement intégral (APRODI). Le coordonnateur de cette ONG, Roger Nfungi, qui a livré l'information mardi à l'ACP, a précisé que ces pairs éducateurs dont des hommes et des femmes, ont pour mission de former quelques acteurs sociaux des différents territoires et de la ville de Mbuji-Mayi, pour qu'à leur tour, ils puissent sensibiliser la population en la matière. Les sites les plus visés par la campagne sont les villages les plus reculés où des cas de mariages précoces sont de plus en plus enregistrés, à cause notamment de la pauvreté et des exigences coutumières. M. Nfungi a indiqué que cette campagne de longue durée vise à mettre fin aux pratiques rétrogrades et aux stéréotypes traditionnels afin de privilégier la scolarisation des filles et des garçons jusqu'aux études supérieures.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Nord-Kivu : la fête de Noël célébrée dans la quiétude

**La fête de nativité, commémorée le 25 décembre de chaque année, a été célébrée avec timidité dans certaines familles visitées dont celles des agents de l'Etat. Ils n'ont pas été capables de couvrir les charges liées à cette fête.**

La fête de Noël a été célébrée dans la quiétude et la tranquillité sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu, a constaté l'ACP à l'issue d'un monitoring réalisé le mardi 26 décembre de tous les territoires et toutes les villes de la province en dépit des quelques cas d'insécurité.

A la veille, au cours de la nuit de nativité, plusieurs églises chrétiennes

de la ville de Goma ont organisé des veillées de prières et autres messes en signe de clôture du Temps de l'Avent qui a duré de 4 semaines d'attente de la naissance de l'Enfant Jésus, Emmanuel traduit « Dieu avec nous ».

En ville de Goma, plusieurs familles ont organisé des sorties avec les enfants pour les faire visiter les points attractifs de la ville chef-lieu du Nord-Kivu et cela après un partage de repas en famille.

La plage du peuple, qui réserve un espace pour divers jeux d'enfants, a été envahie par les enfants accompagnés de leurs parents. Plusieurs

autres familles ont profité de cette occasion festive pour la prise des photos au Rond-point Tchukudu, une place symbole du dynamisme pour son monument touristique constitué d'un homme qui pousse un vélo en bois localement appelé « Tchukudu ».

A Oicha, chef-lieu du territoire de Beni, la fête de nativité a été effective cette année contrairement aux années passées où la situation d'insécurité empêchaient la population de célébrer ces fêtes. La même ambiance festive était vécue à Butembo, dans la ville de Beni ainsi que dans les principales agglomérations des six territoires que compte la province du Nord-Kivu.

## 100 000 décès de bébés par an dus au paludisme en RDC



100 000 bébés décèdent par an à cause du paludisme en RDC, a indiqué Thérèse Olenga, porte-parole du gouvernement provincial de Kinshasa. C'était à l'occasion du lancement officiel, au salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa, du projet « Transforming Intermittent Preventive Treatment for Optimal Pregnancy » (TIPTOP) visant à réduire la morbidité et la mortalité maternelles et néonatales dues au paludisme.

Selon Thérèse Olenga, la morbidité et la mortalité néonatale due au paludisme figurent encore parmi les fléaux qui frappent chaque année la RD Congo. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapporte que le paludisme pendant la grossesse est responsable de 10 000 cas de décès maternels et de 100 000 décès de nouveau-nés chaque année. « Malgré la disponibilité d'interventions et de médicaments abordables pour éviter le paludisme pendant la grossesse, une proportion élevée de femmes n'y ont pas accès », a indiqué un délégué de l'OMS.

Le projet TIPTOP sera mis en œuvre en deux phases, la première de deux ans concerne la zone de santé de Kenge dans la province du Kwango qui sera rejointe par les zones de santé de Bulungu dans la province de Kwilu et de Kunda dans la province du Maniema durant la seconde phase de trois ans.

Les efforts fournis pour éradiquer cette maladie remontent à plusieurs années. Il est toutefois désolant de constater que malgré les avancées en matière de lutte, beaucoup de régions de la RDC souffrent encore de ce fléau. Une situation préoccupante

étant donné que les victimes sont majoritairement des femmes enceintes et des enfants.

ACP/LP

LP/ACP



### CAPITAL HR SOLUTIONS

Immeuble Kavali Center local 3-3-8c  
3<sup>e</sup> Niveau  
Av. Mutombo Katshi N° 10/13

## ARCA recrute

Le Capital HR solutions sarl, cabinet spécialisé en Ressources Humaines, recrute pour le compte de l'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE DES ASSURANCES (ARCA) les postes ci-dessous :

Caissiers (N° CHRS/AR/C1)	8 Analystes/Contrôleur (N°CHRS/AR/AC8)
Chef Comptable (N° CHRS/AR/CC1)	Chargé de RH (CHRS/AR/CRH1)
Conseillé Juridique (N°CHRS/AR/C1)	Responsable des Achats (N° CHRS/AR/RA1)
Coursier (N° CHRS/AR/C1)	Protocole (N° CHRS/AR/P1)
Responsable Informatique (N° CHRS/AR/R1)	

## CAPITAL HR SOLUTIONS

### Votre Dossier

Nous vous invitons à postuler directement par mail sur l'adresse [info@capitalhrsolutions.co](mailto:info@capitalhrsolutions.co) en envoyant votre CV en format Word, la lettre de motivation, l'intitulé du poste accompagné de son numéro de référence; ou de déposer au local 3-3-8c, 3<sup>e</sup> étage Kavali Center Av. Mutombo Katshi 10/13 Kin/Gombe à partir du 26 décembre au 30 décembre 2017 à 16h.



Kinshasa

## Ecobank day 2017 : de l'eau potable fournie à des habitants de Mobase à N'Sele

**La banque panafricaine Ecobank a encore saisi l'opportunité de la journée qu'elle se consacre pour doter un quartier pauvre de la périphérie de Kinshasa d'un puits d'eau. Il s'agit du quartier Mobase située non loin d'une école fréquentée par plus de 1.800 élèves. Parents et riverains n'ont pas caché leur joie face à ce don qui impacte directement leur quotidien. Plus question pour des enfants et leurs parents de porter sur la tête des calebasses d'eau sur de longues distances. Ecobank a frappé très forts.**

« Ecobank est une banque panafricaine créée par des Africains, dirigée par des Africains pour des Africains » d'où des problèmes africains sont connus et compris de la meilleure manière au point qu'offrir de l'eau relève de cette « grande responsabilité », a reconnu le directeur général d'Ecobank RDC Coffi Quam Dessou lors de la grandiose cérémonie d'inauguration qui avait eu lieu à N'Sele. Le travail de banquier qui consiste à booster le développement et l'intégration économique du continent, en offrant « des produits financiers pratiques et abordables », n'écarte pas le souci de l'amélioration des conditions de vie des populations qui ne sont pas nécessairement et directement liées à l'activité bancaire.

Ainsi, depuis 2013 est instituée une journée Ecobank au cours de laquelle les « employés se réunissent pour soutenir une cause pertinente, donnent de leur temps bénévolement pour travailler main dans la

main avec la population pour soutenir l'importante contribution financière et matérielle apportée par la banque en vue d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables », a expliqué M. Coffi. Cette journée se tient simultanément dans 33 pays !

Pour cette édition 2017, c'est un puits d'eau potable qui est offert à la population de Mobase estimée à plusieurs milliers. En 2013, Ecobank a participé à la réfection de l'école primaire EP1 à Kasangulu. En 2014, Ecobank a amélioré les installations d'accueil ainsi qu'un don en médicaments à l'hôpital de référence de Barumbu dans la commune de Kinshasa. En 2015, c'est l'hôpital de référence de Maluku qui a été doté en médicaments pour lutter contre le paludisme auprès des mères et des enfants en réhabilitant les bâtiments de cette institution hospitalière. En 2017 donc, Ecobank qui offre un puits d'eau avec l'objectif de faciliter l'accès à l'eau potable à cette population, réduisant ainsi le nombre bien qu'à une échelle moindre, le nombre de ceux qui n'ont pas accès à l'eau potable à travers la planète estimés à 2,1 milliards de personnes. En fait, les grandes réalisations ne peuvent commencer qu'avec la multiplication d'actions en des milieux réduits comme Mobase dans la commune rurale de N'Sele. « De l'eau potable pour une vie saine » a ainsi un sens pour cette population confrontée au quotidien aux désagréments causés par une eau qui n'est pas saine ! Des maladies, des accidents sur les trajets sont désormais écartés pour cette population qui n'effectuera plus de longues distances pour puiser de l'eau dont la qualité est loin de répondre aux standards.

« Ce problème a des répercussions non seulement sur la santé,



mais aussi sur l'éducation et les opportunités économiques, perpétuant un cycle de pauvreté dont il peut paraître difficile de sortir », a indiqué M. Yves Coffi dans son speech devant les bénéficiaires, les autorités et les travailleurs d'Ecobank ayant effectué le déplacement de N'Sele en nombre.

### MANIVELLE

Le coup de manivelle donné pour sortir l'eau potable de nappe, les heureux bénéficiaires ont eu des mots justes pour remercier Ecobank et ses employés. « Les femmes et les enfants n'effectueront plus de longues distances pour s'approvisionner. Il y a donc une économie réelle d'énergies et un gain considérable en temps notamment pour les enfants qui doivent se rendre à l'école aussi pour les femmes dans les travaux ménagers », a déclaré Zacharie Lukula président de la société civile. Le même satisfecit est aussi du chef de la localité de Mobase qui a loué ce geste d'une portée inestimable pour sa population.

Bien qu'offert gratuitement, une appropriation est déjà en cours ont indiqué les deux responsables pour qui un comité se mettra rapidement en place pour assurer l'entretien de cette ouvrage dont l'utilisation simplifiée grâce à la technologie accessible à tous employée fera l'affaire de tous les usagers.

Ecobank a offert l'ouvrage, la population qui s'en est appropriée assure sa pérennisation avec l'espoir que d'autres bienfaiteurs mettront la main à la pâte pour sortir cette population de la misère. Ecobank day 2017 a vécu, cap sur l'édition 2018 pour d'autres merveilles en faveur des démunis sans rien attendre en retour.







## AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET(AMI)

Source de financement : **Don P150148 - DRC**  
 N° AMI: 020/IDA/MINIPLAN/INS/PDS/ANN/2017/SC  
 Date de publication: 28 décembre 2017

Poste: **Recrutement d'un Consultant national ingénieur statisticien**

### 1. Contexte et justification

Dans le cadre des réformes visant l'amélioration des rendements du système statistique national, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont conclu, en octobre 2015, un accord de don de 45 millions de dollars américains pour la mise en œuvre d'un projet dénommé «Projet de Développement des Statistiques», en sigle PDS. L'objectif de développement de ce projet est de renforcer la capacité du Système statistique national à produire et diffuser les statistiques économiques et sociales essentielles.

Les activités du projet sont structurées sous deux composantes qui renforcent (i) les infrastructures statistiques nécessaires à un meilleur suivi de l'économie et de la réduction de la pauvreté, et (ii) le développement et la gestion des ressources humaines, afin de créer un environnement propice à l'INS qui lui permettra d'attirer et de retenir le personnel qualifié approprié.

Pour ce faire, le Projet de Développement des Statistiques désire recruter un Consultant national ingénieur statisticien pour assister un expert international en ingénierie des systèmes d'information pour l'étude diagnostique du système d'information statistique en RDC.

### 2. Mission du Consultant

Sous la supervision du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et Consultant international en ingénierie des systèmes d'information pour l'étude diagnostique du système d'information statistique en RDC, il (elle) est tenu (e) de contribuer à moderniser et à rationaliser les moyens de production et de gestion de l'information statistique en vue de mettre en place un système d'information fiable pour le Système Statistique National (SSN).

### 3. Profil du Consultant national

Le/la consultant(e) doit:

- Être de nationalité congolaise (RDC) ;
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien (niveau minimum: BAC +

3) ;

- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des institutions de production statistiques (INS, Observatoires, etc.) ;

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du système statistique de la République Démocratique du Congo;

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes d'information et de communication en RDC;

- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

La méthode de sélection est celle fondée sur la **Comparaison de CV** (Consultant individuel) et conformément au Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale (édition Juillet 2016).

### 4. Durée de la mission et autres dispositions utiles

La durée de la mission est d'environ 30 jours.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, de 09 heures à 17 heures, les jours ouvrables, du lundi à vendredi.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant tous les documents légaux et justifiant le poste sollicité doivent parvenir, par courrier ou E-mail, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 janvier 2018 (à minuit, heure locale) :

**Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'Exécution du Projet PDS, 8, avenue Lodja, Quartier Socimat dans la Commune Gombe, RD Congo**

**Tél: + 243 999 940 540 ; + 243 991 164 394**

**E-mail: pdsrdc@gmail.com**



## AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET(AMI)

Source de financement: Don P150148 - DRC  
 N° AMI: 021/IDA/MINIPLAN/INS/PDS/ANN/2017/SC  
 Date de publication: 28 décembre 2017

Poste: **Recrutement d'un Consultant national technicien supérieur en informatique**

### 1. Contexte et justification

Dans le cadre des réformes visant l'amélioration des rendements du système statistique national, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont conclu, en octobre 2015, un accord de don de 45 millions de dollars américains pour la mise en œuvre d'un projet dénommé «Projet de Développement des Statistiques», en sigle PDS. L'objectif de développement de ce projet est de renforcer la capacité du Système statistique national à produire et diffuser les statistiques économiques et sociales essentielles.

Les activités du projet sont structurées sous deux composantes qui renforcent (i) les infrastructures statistiques nécessaires à un meilleur suivi de l'économie et de la réduction de la pauvreté, et (ii) le développement et la gestion des ressources humaines, afin de créer un environnement propice à l'INS qui lui permettra d'attirer et de retenir le personnel qualifié approprié.

Pour ce faire, le Projet de Développement des Statistiques désire recruter un Consultant national technicien supérieur en informatique pour assister un expert international en ingénierie des systèmes d'information pour l'étude diagnostique du système d'information statistique en RDC.

### 2. Mission du Consultant

Sous la supervision du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et Consultant international en ingénierie des systèmes d'information pour l'étude diagnostique du système d'information statistique en RDC, il (elle) est tenu (e) de contribuer à moderniser et à rationaliser les moyens de production et de gestion de l'information statistique en vue de mettre en place un système d'information fiable pour le Système Statistique National (SSN).

### 3. Profil du Consultant national

Le/la consultant(e) doit:

- Être de nationalité congolaise (RDC)

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'informatique (niveau minimum: BAC + 3);

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les travaux informatiques, notamment dans la gestion des bases de données, dans le développement des applications et l'évaluation des besoins en matière d'équipements, de logiciel et d'outils de communication;

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes d'information et de communication de la RDC;

- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

La méthode de sélection est celle fondée sur la **Comparaison de CV** (Consultant individuel) et conformément au Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale (édition Juillet 2016).

### 4. Durée de la mission et autres dispositions utiles

La durée de la mission est d'environ 30 jours.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, de 09 heures à 17 heures, les jours ouvrables, du lundi à vendredi.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant tous les documents légaux et justifiant le poste sollicité doivent parvenir, par courrier ou E-mail, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **11 janvier 2018** (à minuit, heure locale) :

**Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'Exécution du Projet PDS, 8, avenue Lodja, Quartier Socimat dans la Commune Gombe, RD Congo**

**Tél: + 243 999 940 540; + 243 991 164 394**

**E-mail: pdsrdc@gmail.com**





## Fonds vautours : une espèce méconnue de la jungle financière

**Comment reconnaître un fonds vautour parmi tous les prédateurs du « système-dette » ? D'où viennent-ils ? En quoi sont-ils différents des autres et en même temps si proches des autres créanciers voraces ?**

### QUEL EST LEUR PLAN DE BATAILLE ?

Les fonds vautours sont des sociétés privées appelées « vautours » en raison de leur mode opératoire qui consiste à :

Étape 1 : Cibler des États en difficulté financière pour racheter à bas prix des créances sur ces États. Ces rachats se font principalement sur le marché secondaire des dettes (voir l'encadré) sans que l'État débiteur soit informé du changement de créancier. Plus le pays est en difficulté financière (proche du défaut de paiement ou ayant déjà fait défaut sur sa dette) et plus le prix de rachat de la créance sur ce pays est bas.

Étape 2 : Refuser systématiquement de participer aux restructurations de dettes (voir l'encadré sur les restructurations). La position des fonds vautours est renforcée par les difficultés que l'État débiteur peut rencontrer lorsqu'il s'efforce d'accéder à nouveau aux marchés financiers. Dans de telles circonstances, la menace de devoir faire face à une procédure longue et coûteuse contre un fonds vautour accentue la pression que subit l'État en question, ce qui peut l'inciter à accepter un règlement à l'amiable qui lui est défavorable.

Étape 3 : Dès que la situation financière du pays s'améliore un peu (suite à un allègement de sa dette par exemple), poursuivre cet État en justice afin d'obtenir le remboursement de la valeur totale de la dette, majorée des intérêts et de pénalités de retard, et parfois même de ses frais de justice. Comme en témoigne un gestionnaire de la dette de la République démocratique du Congo (RDC), « le fonds vautour, il achète, et quand il vous annonce qu'il a acheté directement il vous attaque. Ou bien il vous annonce qu'il a acheté et il n'écrit plus. Pendant ce temps, il fait couler le temps. Il ne vous agresse pas, mais pendant ce temps il fait ses calculs. Et dès qu'il surgit, il va directement en justice ».

Étape 4 : Partir à la recherche du pays où faire appliquer le jugement qui les reconnaît créanciers à hauteur de ce qu'ils ont demandé. Ce jugement appelé « titre exécutoire » permet de saisir ou faire peser une menace de saisie sur les actifs du pays qui se trouvent à l'extérieur de son territoire, qu'il s'agisse d'actifs physiques ou bancaires. L'État endetté préfère alors souvent les payer pour récupérer ses actifs car les fonds vautour peuvent dans le cas contraire liquider l'actif et se rembourser par le produit de sa vente.

Les fonds vautours rachètent en priorité les titres de la dette régis par le droit des États-Unis et du Royaume-Uni car ils sont particulièrement protecteurs des créanciers (voir l'encadré). Munis de jugements (le titre exécutoire généralement rendu aux États-Unis et au Royaume-Uni), ils saisissent ensuite toutes les juridictions où se trouvent des actifs de l'État condamné pour faire exécuter le jugement.

Une autre caractéristique des fonds vautours est d'être souvent enregistrés dans des paradis fiscaux où il n'est pas obligatoire de fournir des renseignements sur les bénéficiaires ou les propriétaires, et où il est possible de cacher ses gains afin d'éviter ou d'éluider l'impôt.

### L'AMPLEUR DU RACKET

En septembre 2016, un rapport consacré aux fonds vautours était présenté à l'ONU. Ce rapport a été élaboré par un Comité consultatif dont Jean Ziegler, ancien Rapporteur des Nations unies sur le droit à l'alimentation, est le vice-président. S'appuyant sur une étude de la Banque africaine de développement (BAD), ce rapport onusien indique que le taux de rendement obtenu par les fonds vautours est situé entre 300 % et 2000 %, frais de justice mis à part.

Comme le souligne ce rapport, « les fonds vautours relèvent, par définition, de l'exploitation, car ils s'emploient à obtenir des gains disproportionnés et exorbitants au détriment de la pleine réalisation des droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, et du droit au développement. Le fait de chercher à obtenir auprès d'un pays en défaut de paiement, ou proche du défaut de paiement, le remboursement en totalité d'une dette souveraine ne constitue pas une aspiration légitime. »

Le nombre de procès lancés par les fonds vautours n'est pas connu avec précision. La plupart du temps, les différents cas sont donc traités dans le plus grand secret, à l'abri de la couverture médiatique. En outre, ces créanciers n'opèrent aucune communication sur leurs opérations. Lorsqu'ils possèdent une page internet, les fonds vautours présentent uniquement leurs autres activités lorsqu'ils en ont : placement, gestion de biens immobiliers, etc.

Malgré ces obstacles, quelques études existantes ont tenté d'évaluer l'ampleur de ce phénomène de « finance procédurière ». Depuis 2002, le FMI réalise une étude annuelle au sein de la trentaine d'États africains et sud-américains qu'il a labellisés comme « très endettés ». Il s'agit d'un questionnaire auquel répondent tous les ans les institutions en charge des finances pour ces États dans le cadre des programmes d'allègement de dette dont ils bénéficient. Entre autres questions, il leur est demandé s'ils sont en procédure contentieuse contre un ou plusieurs de leurs créanciers commerciaux. Pour chaque procédure, ils doivent indiquer le nom du créancier, son pays d'implantation, la juridiction devant laquelle ils sont poursuivis, l'état actuel de la procédure (examen en cours, règlement à l'amiable, jugement prononcé), le montant initial de la créance, le montant réclamé par le fonds et le montant accordé par le juge. Les résultats sont inclus dans les rapports annuels d'avancement des programmes d'allègement de dette du FMI et de la Banque mondiale. Selon ces recensements, treize pays classés « Pays pauvres très en-

dettés » (PPTe) ont été poursuivis en justice au cours de la première décennie des années 2000, lors de 54 procès.

En 2016, on comptait au moins 13 procès en cours contre huit PPTe. Selon la Banque mondiale, plus d'un tiers des pays admis à bénéficier d'un allègement de leur dette à son égard ont déjà été la cible d'actions en justice de la part d'au moins 38 créanciers, avec des jugements totalisant, pour 26 de ces cas, 1 milliard de dollars.

Ces chiffres donnés par les IFI ne rendent pas compte de l'ampleur du phénomène puisque sont exclus d'office tous les pays qui ne sont pas classés PPTe. Il s'agit, d'une part, de pays d'Amérique latine comme le Brésil, l'Argentine, le Mexique, le Pérou, le Paraguay, l'Équateur. Plus récemment, cela a aussi concerné des États européens : la Pologne, la Bulgarie, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal. En outre, la forme même du questionnaire que le FMI adresse aux participants fausse d'une autre manière les résultats. En effet, les PPTe ne peuvent indiquer dans leur réponse qu'une seule juridiction devant lesquels ils sont poursuivis. Or, l'une des caractéristiques des fonds procéduriers est bien de multiplier les procédures devant plusieurs juridictions à travers le monde. Ce phénomène est appelé « forum shopping ».

Par exemple, le fonds vautour FG Hemisphere, enregistré dans l'État du Delaware (un paradis fiscal au cœur des États-Unis), a poursuivi la RDC devant des juridictions des États-Unis, de Belgique, d'Afrique du Sud, de Hong Kong, du Royaume-Uni, à propos de la même dette. Voir également la partie III sur ce litige.

### LE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA DETTE

Les marchés primaires et secondaires sont des marchés où sont achetées et vendues des actions et des obligations (dits aussi « instruments négociables ») par des investisseurs. Ces actions ou ces obligations peuvent être des titres de créance ou des titres de propriété.

Sur le marché primaire de la dette, les acheteurs (institutionnels ou particuliers) se procurent des titres auprès d'émetteurs, titres qu'ils peuvent par la suite céder sur un marché secondaire.

Le marché secondaire de la dette a vu le jour après la crise mexicaine, dans le milieu des années 80, quand les créanciers internationaux des pays endettés ont commencé à échanger et revendre les dettes difficilement recouvrables. Aujourd'hui, les banques et autres investisseurs expliquent qu'ils utilisent pour équilibrer leur portefeuille de créances, par exemple, en évitant que leurs risques ne soient trop concentrés sur un seul pays.

Toutefois, la récente crise financière a surtout démontré l'impact déstabilisateur de la titrisation des prêts. Sur le marché secondaire, la dette est toujours vendue en dessous de sa valeur d'émission, sans quoi elle ne trouverait pas d'acheteur. La dette extérieure de la plupart des pays en déve-

loppement, elle, est souvent bradée. Les créances négociables sont cotées en pourcentage de leur valeur nominale, pour tenir compte des probabilités de remboursement des différents gouvernements débiteurs. En fait, la cotation de la dette reflète le degré de confiance des investisseurs quant au recouvrement des créances, à une date donnée. Plus le prix est bas, moins le pays est considéré comme capable d'honorer ses engagements. Lorsqu'un spéculateur se procure un titre, il compte sur le fait que celui-ci va prendre de la valeur. Les investisseurs espèrent en tirer des bénéfices importants lorsque l'économie du pays débiteur se redressera. Ils sont rarement perdants car après une décote importante sur le prix d'émission initial, les paiements d'intérêt, même partiels, offrent un rendement final conséquent. Les opérations des fonds vautours ont principalement lieu sur le marché secondaire de la dette, non réglementé, où les montants des transactions ne sont pas rendus publics.

### POURQUOI LE DROIT ANGLO-SAXON EST-IL PARTICULIÈREMENT PRIÉ PAR LES FONDS VAUTOURS ?

Les fonds vautours tiennent leur victoire de l'application du droit anglo-saxon très favorable aux créanciers, qui régit la majorité des contrats de prêts internationaux. C'est pourquoi ils rachètent en priorité les titres de la dette régis par le droit des États-Unis et du Royaume-Uni. Ces contrats contiennent en effet des clauses dangereuses pour les pays débiteurs : la cession de la créance est totalement libre par le créancier, le droit applicable en cas de litige est le droit anglo-saxon qui ne tient pas compte des circonstances externes au contrat de prêt ; les tribunaux compétents sont situés aux États-Unis (à New-York principalement) ou au Royaume-Uni ; la levée d'immunité (sur les biens de l'État emprunteur ou garant) en cas d'impayés est prévue. Le juge ou l'arbitre saisi par un fonds vautour est donc obligé d'appliquer le droit anglo-saxon sans prendre en compte les principes généraux du droit international (l'équité, l'abus, la bonne foi...) ou encore la doctrine juridique de la dette odieuse. Ajoutons que, dans le droit new-yorkais, l'intérêt annuel à payer sur les paiements en retard est de 9 % par an !

Cependant, toutes les juridictions sont concernées puisqu'une fois le jugement obtenu, les fonds vautours saisissent ensuite tous les tribunaux qui sont à leur portée pour faire exécuter ce jugement afin de saisir les biens appartenant à l'État condamné. Par exemple, les tribunaux belges et français ont été saisis à plusieurs reprises par le fonds Elliott/NML pour faire exécuter les jugements rendus aux États-Unis. C'est pourquoi la loi belge du 12 juillet 2015 précise que les spéculateurs ne pourront obtenir plus que ce qu'ils ont payé pour racheter les créances litigieuses, même dans les cas où ils ont obtenu une sentence à l'étranger qui leur est favorable. Voir la partie III

EXTRAIT DU MAGAZINE DU CADTM :  
« LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE »



### Le Soudan annonce la dévaluation de sa monnaie, la livre soudanaise

Sommé par le FMI de libéraliser la livre soudanaise, le Soudan prévoit plutôt de dévaluer sa monnaie dès la première semaine de janvier 2018, a annoncé mardi le ministre des finances, Mohamed Othman Rukabi. Le pays ne passera pas, pour le moment à un taux de change flexible. Ainsi, la loi de finances 2018 qui prévoit un budget évalué à 24,7 milliards \$, s'appuie sur le taux de change de 18 livres pour un dollar contre 6,7 livres pour un billet vert auparavant. « Le budget total pour la nouvelle année est basé sur un taux officiel de 18 SDG par dollar. Nous attendons que les résultats de cette politique soient positifs pour l'économie soudanaise », a déclaré le ministre. La livre soudanaise s'est fortement affaiblie par rapport au dollar depuis que Washington a levé son embargo économique en octobre. Cette situation a fortement encouragé les commerçants à augmenter leurs importations, ce qui a provoqué une pénurie de devises fortes. La nouvelle orientation de Khartoum vise à atténuer la pénurie du dollar qui asphyxie la dynamique économique dans la cinquième économie africaine et alimente le marché noir, où le taux de change est près de quatre fois supérieur à la parité officielle.

### ITFC conclut 2 accords de financement d'un montant global d'environ 142 millions \$ avec Afreximbank

La Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), membre du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) et la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), ont signé deux accords de financement « Murâbaha », l'un à 100 millions \$ et l'autre à 50 millions d'euros (environ 42 millions \$), en vue de faciliter et de financer les exportations entre les pays africains, ainsi qu'entre l'Afrique et le reste du monde. La signature de ces accords a eu lieu en marge tenue du Forum Afro-Arabe sur le Financement du Commerce, organisé par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) le 21 décembre 2017 à Dubaï, dans le cadre du Programme des Ponts du Commerce Arabo-Africains (Arab Africa Trade Bridges). Les crédits sont destinés à être utilisés pour soutenir les achats des fournisseurs issus des pays membres et non membres, y compris les achats locaux, aux fins de promouvoir le commerce à travers l'Afrique.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## L'OMT projette 1,8 milliard de touristes dans le monde chaque année d'ici à 2030

**D'ici à 2030, l'Organisation mondiale du tourisme prend au sérieux les enjeux liés au développement des activités touristiques dans le monde. Le climat, la pollution, les déchets, le pillage des ressources naturelles, le travail, la prostitution ou encore l'exploitation des enfants restent des défis auxquels il faudra faire face dans le cadre d'un tourisme durable.**

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Dans 12 ans, 1,8 milliard de touristes devraient voyager chaque année, a indiqué l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), soit un peu plus d'une personne sur cinq dans le monde. Sur les 10 premiers mois de l'année 2017, 1,1 milliards de personnes ont effectué un voyage international.

Pour le Secrétaire général a indiqué le Secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, ces chiffres montrent que l'impact du tourisme – « souvent perçu comme une activité secondaire ou complémentaire » - ne doit pas être sous-estimé. « 1,8 milliards de touristes en 2030 peuvent être 1,8 milliards d'opportunités ou 1,8 milliards de catastrophes. Cela dépend seulement de nous », a déclaré M. Rifai dans un entretien accordé à ONU Info.

Pour le chef de l'OMT, le tou-



risme rassemble le monde. « Il rend le monde plus petit, plus connecté, plus informé, donc plus impliqué et donc plus solidaire », a déclaré M. Rifai. « Et comme n'importe quelle activité humaine, le tourisme présente des atouts et des inconvénients ».

Les problèmes liés au tourisme ne manquent pas : climat, pollution, déchets, pillage des ressources naturelles, travail, prostitution et exploitation des enfants ainsi que les transferts de trésors naturels d'Afrique. Le

responsable onusien reconnaît que ces fléaux se produisent dans le cadre des voyages et du tourisme.

Mais le chef de l'OMT a également souligné les contributions que le tourisme peut apporter au développement durable. « Il s'agit non seulement de l'environnement, mais aussi de l'autonomisation des communautés, des relations avec les populations, de l'amélioration de leur mode de vie. Et le tourisme peut contribuer à cela », a déclaré M. Rifai.

## Les perspectives 2018 des banques africaines, selon Moody's

Dans un récent rapport d'analyse qui couvre 41 banques dans 11 pays africains aux économies les plus dynamiques ou importantes en volume, l'agence de notation Moody's a placé à « négative », les perspectives de 18 banques africaines sur les 41 qu'elle note.

Seulement trois banques (opérant notamment au Maroc) sont dans des perspectives positives, tandis que 20 restent dans la stabilité sur le court terme. La Tunisie et l'Afrique du sud concentre le gros des banques aux perspectives négatives. L'Égypte et le Nigéria concentrent quant à eux l'essentiel des banques aux perspectives stables.

Dans l'ensemble, Moody's estime que la rentabilité actuelle du secteur bancaire sera maintenue en 2018. On peut s'attendre selon ses experts, à des rendements moyens sur les capitaux propres de 17% et des rendements sur l'ensemble des actifs de 2%.

Cette perspective positive prend en compte une projection à la hausse des revenus des banques, soutenus par une amélioration de près de 10% des intérêts qu'elles reçoivent en rémunération des crédits qu'elles accordent à l'économie. A l'exception de certains pays comme le Kenya, où les taux d'intérêts sont plafonnés, le



secteur bancaire africain devrait profiter d'une hausse des rendements sur les obligations et bons des trésors émis par les gouvernements.

Les banques africaines devraient aussi tirer profit des investissements réalisés en vue d'étendre l'inclusion financière, à travers notamment des solutions de technologie associées aux services bancaires, comme le Mobile Banking. Moody's estime cependant, que la rentabilité effective de ces engagements s'inscrit sur le long terme.

Toutefois, ces perspectives positives n'ocultent pas le fait que le secteur bancaire évoluera dans un environnement chargé de défis. La re-

prise observée sur les prix des matières premières demeurera, selon les analystes de l'agence de notation, insuffisante pour améliorer le revenu par habitant et la création des emplois supplémentaires.

Aussi, l'analyse relève que les banques devront faire avec un environnement marqué par la hausse de l'endettement et des déficits fiscaux, ainsi que des réglementations qui ne sont toujours pas en harmonie avec les standards internationaux, notamment pour des banques africaines en expansion dans la région.

AGENCE ECOFIN/LP





**Société  
Nationale  
d'Electricité S.A.**

Kinshasa, le 21 DEC 2017

## **MESSAGE DE VOEUX A L'OCCASION DES FETES DE NOËL 2017 ET NOUVEL AN 2018**

A l'occasion des fêtes de Noël 2017 et de Nouvel an 2018, la Société Nationale d'Electricité, SNEL SA, son Conseil d'Administration, sa Direction Générale et tout son personnel présentent leurs vœux de bonheur, de succès et prospérité:

- **Au Président de la République;**
- **Au Sénat;**
- **A l'Assemblée Nationale;**
- **Au Gouvernement de la République et à tout le peuple Congolais.**

A cette occasion, ils réitèrent leurs félicitations au Chef de l'Etat pour ses efforts inlassables en faveur de la restauration de la paix, la sauvegarde de l'intégrité territoriale et la reconstruction du Pays.

Déjà engagée dans la mobilisation optimale des ressources indispensables à la matérialisation de la révolution de la modernité prônée par le Président de la République, SNEL SA reste déterminée à améliorer la situation de la desserte en énergie électrique pour une meilleure satisfaction de sa clientèle.

Puisse Dieu bénir la République Démocratique du Congo et la Société Nationale d'Electricité, SNEL SA.

Electricité pour tous, SNEL y travaille.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Jean-Bosco KAYOMBO KAYAN



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

## **INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES/ITIE-RDC SECRETARIAT TECHNIQUE RECRUTEMENT DU CONSULTANT (ADMINISTRATEUR INDEPENDANT) CHARGE DE LA CONCILIATION ET LA PRODUCTION DU RAPPORT ITIE-RDC 2016**

Secrétariat Technique

Tel 0234 814 353 244 - + 243 824 855 057  
Email : secretariat@itierdc.org  
B.P. 200 Kin 1  
Av. Roi Baudouin n°29/31 Kinshasa/Gombe  
République Démocratique du Congo

N° AVIS: ASMI N°01/CN-ITIE/RDC/12-2017 Date de l'avis: le 22 décembre 2017  
L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives de la République Démocratique du Congo, ITIE-RDC, en sigle, a obtenu le financement du Gouvernement pour réaliser les activités du Plan de travail 2017. L'ITIE-RDC se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de contrat de service d'un consultant (Administrateur Indépendant) chargé d'élaborer, en collaboration avec le Comité Exécutif, le Rapport ITIE-RDC 2016. Le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt afin de sélectionner les candidats pouvant répondre à la consultation restreinte ultérieure.

Le consultant doit être un Bureau d'études, un Cabinet, national ou international, ou une personne physique de nationalité congolaise ou étrangère capable de concilier les données et de produire un Rapport ITIE. En outre, il doit avoir un siège ou être représenté en République Démocratique du Congo. A défaut, il doit y être domicilié.

Les candidats intéressés sont appelés à effectuer une déclaration sur leurs compétences indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services en fournissant par exemple: brochures, description des missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité du personnel, etc.

Les consultants seront sélectionnés conformément à la loi n° 10/010 du 27 Avril 2010

relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo.

Le Secrétariat Technique invite les consultants éligibles à manifester leurs intérêts par l'envoi d'un dossier de candidature, en Trois (3) exemplaires originaux, sous enveloppe scellée en indiquant clairement sur l'enveloppe extérieure: « Expression d'intérêt pour la conciliation et la production du Rapport ITIE-RDC 2016. » Les dossiers d'expression d'intérêt, écrits en français, doivent être réceptionnés

au bureau du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, au plus tard le mercredi 18 janvier 2018 à 15 h30' (Heure de Kinshasa), à l'adresse ci-dessous:

« **Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC** »

**A l'attention de Mme HOLENN Agnong**

**Coordonnateur National a.i.**

**Avenue Roi Baudouin n° 29-31**

**Immeuble WILLIAM'S Residence**

**1<sup>ER</sup> Niveau**

**Kinshasa/Gombe. RDC**

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires ainsi que les TDR de l'Administrateur Indépendant, en consultant le site Web [www.itierdc.net](http://www.itierdc.net). Ils peuvent également prendre contact avec M. Franck Nzira Iya Tegera, Expert Technique, [franck.nzira@itierdc.org](mailto:franck.nzira@itierdc.org) ou le contacter les jours ouvrables de lundi à vendredi de 09h00' à 16h00', à l'adresse ci-dessus.

Veillez noter que le présent Avis ne constitue pas une demande de soumission et le Secrétariat Technique se réserve le droit de changer ou d'annuler cette demande à tout moment au cours du processus de manifestation d'intérêt.

Holenn Agnong Marie Thérèse

Fait à Kinshasa, le 22 décembre 2017.

Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC



## Jérusalem : la station de train près du Mur des Lamentations portera le nom de Trump

**Remerciements politiques pour un droit qui lui a été longtemps refusé ou une manière d'inciter les autres ? Rien n'est certain. Pourtant Israël vient de décider de donner le nom du président américain Donald Trump à la nouvelle station de train à construire près du célèbre Mur des Lamentations.**

MATSHI/AFP

C'est officiel. Israël va donner le nom de Donald Trump à la station de train qu'il entend construire près du Mur des Lamentations, haut lieu du judaïsme situé dans la Vieille ville à Jérusalem-Est annexée.

Et pour que le doute ne persiste, c'est le ministre israélien des Transports qui l'a annoncé mardi rapportent jeudi des médias internationaux.

Le ministre, Israël Katz, a décidé mardi d'adopter les recommandations d'un comité visant à prolonger jusque dans le quartier juif de la Vieille ville la future ligne à grande vitesse entre Tel-Aviv et Jérusalem, et à établir une station à quelques dizaines de mètres du Mur des Lamentations, ont indiqué ses services dans un communiqué consulté mercredi par l'AFP.



Le président américain Donald Trump devant le Mur des Lamentations à Jérusalem, le 22 mai 2017/AFP

Cet arrêt s'appellera « Donald John Trump », a décidé le ministre, « en raison de sa décision historique et courageuse de reconnaître Jérusalem comme la capitale de l'Etat d'Israël et de sa contribution au renforcement du statut de Jérusalem

comme capitale du peuple juif et de l'Etat d'Israël ».

M. Trump a décidé le 6 décembre de rompre unilatéralement avec des décennies de diplomatie américaine et internationale, et de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Is-

raël.

Cette décision a provoqué une large réprobation internationale et des violences qui ont causé la mort de douze Palestiniens dans les Territoires. Elle a en revanche été saluée comme « historique » par presque toute la classe politique israélienne.

Les Palestiniens revendiquent Jérusalem-Est, annexée et occupée par Israël, comme la capitale de l'Etat auquel ils aspirent. Israël proclame tout Jérusalem sa capitale « indivisible ».

Pour l'ONU, le statut de Jérusalem, l'une des questions les plus épineuses du conflit, doit être réglé par la négociation entre Israéliens et Palestiniens.

Le Mur des Lamentations est situé dans le quartier juif de la Vieille ville, directement en contrebas de l'esplanade des Mosquées. L'esplanade est le troisième lieu saint de l'islam, et le site le plus sacré pour les juifs, qui le révèrent sous le nom de Mont du Temple. La nouvelle ligne de train doit relier les deux principales villes du pays en moins d'une demi-heure en 2018.

Le coût de la ligne de 56 kilomètres, qui desservira la ville de Modiin et l'aéroport Ben Gourion, est estimé à 7 milliards de shekels (1,69 milliard d'euros), selon le ministère.

## Le Pakistan rend hommage à Benazir Bhutto, dix ans après son assassinat

Des milliers de personnes se sont recueillies mardi autour du tombeau de l'ex-Première ministre pakistanaise Benazir Bhutto, dix ans jour pour jour après son assassinat, le 27 décembre 2007, dont les commanditaires n'ont pas été inquiétés par la justice.

Quelque 20 000 personnes se sont rendues à Garhi Khuda Baksh, le fief de la famille Buttho, situé à environ 450 km de la mégalopole de Karachi, ont montré des images télévisées.

« J'ai l'impression que nous sommes devenus des orphelins après qu'elle est tombée en martyre », a observé Allah Varayo, 45 ans, interrogé par téléphone par l'AFP alors qu'il se trouvait près du tombeau.

Autour de lui, la foule brandissait des drapeaux noirs, vert et rouge, les couleurs du Parti du peuple pakistanais (PPP), le parti des Bhutto, fondé par le grand-père de Benazir, Zulfikar Ali.

« Les gens sont plus enthousiastes, ils sont arrivés en plus grand nombre par rapport aux années précédentes », a estimé Ahsan Junejo, venu en voisin.

Mme Bhutto, deux fois élue Première ministre du Pakistan et première femme de l'ère contemporaine à avoir dirigé un pays musulman, a été assassinée dans un attentat-suicide à



Benazir Bhutto, la veille de son assassinat, le 26 décembre 2007/AFP

Rawalpindi le 27 décembre 2007.

Selon la version la plus communément acceptée, un assaillant lui a tiré dans le cou après un meeting avant de déclencher sa charge explosive à proximité de son convoi, tuant 24 autres personnes.

Le président d'alors, le général Pervez Musharraf, est soupçonné d'avoir pris part à une vaste conspiration afin de tuer sa rivale avant des élections.

« Assassin, assassin. Musharraf assassin », ont scandé la foule et

Bilawal Bhutto, le fils de Benazir, juché sur un podium installé près du tombeau.

La justice pakistanaise, après l'avoir inculpé du meurtre de sa rivale en 2013, a déclaré « fugitif » Pervez Musharraf en août dernier. L'ex-président, qui vit désormais à Dubai, a aussi vu ses biens confisqués.

M. Musharraf dément avoir joué un rôle dans les événements ayant entraîné l'attentat qui avait semé le chaos des mois durant dans le pays.

Après l'assassinat, son régime avait aussitôt accusé le chef des talibans pakistanais à l'époque, Baitullah Mehsud. Ce dernier, qui avait démenti toute implication, a été tué par un drone américain en 2009.

En 2010, l'ONU a accusé dans un rapport le gouvernement de Musharraf de ne pas avoir fourni une protection adaptée à Mme Bhutto, soulignant que sa mort aurait pu être évitée.

A ce jour, seuls deux personnes ont été condamnées par la justice dans cette affaire, deux policiers qui ont écopé chacun de 17 ans de prison pour « leur mauvaise gestion de la scène du crime », lavée au karcher deux heures après les faits et où très peu d'indices avaient été retrouvés.



## Hors-Stade

## Foot en otage ?

LE POTENTIEL

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) reste une instance suprême du football en RDC. Elle a pour mission de s'occuper de la santé du football congolais. Depuis 2006, le président Constant Omari Selemani est aux commandes, ça fait déjà 12 ans, soit trois mandats. C'est trop. Le pouvoir, ça use, dit-on.

Mais en face, ce sont ces candidats qui se bousculent au poste sans jamais remplir les critères exigés par les règlements de la Fecofa. Les dernières élections de décembre 2017, où Constant Omari était candidat à sa propre succession, n'ont rien changé à ce que tout le monde savait. Conséquence : Constant Omari a été réélu haut la main, pour un quatrième mandat. Que ça lasse !

Cette réélection divise déjà. Les uns estiment que le président Omari a tout verrouillé pour empêcher une autre candidature à ce poste. Les autres estiment que les candidats ne se préparent pas en conséquence pour affronter Omari. Pour une poignée de sportifs congolais, Constant Omari aurait pris le football congolais en otage à l'instar de Sepp Blatter à la Fifa ou Issa Hayatou à la CAF. Il faudrait dans la mesure du possible donner la chance aux autres d'apporter des idées innovatrices. Le goulot d'étranglement, c'est ce verrou qui disqualifie tous les autres candidats au poste. Pour être éligible au poste de président de la Fecofa, le candidat doit avoir dirigé au moins une ligue provinciale de football. Une disposition contestée par quelques esprits lucides. C'est le cas de JC Muamba, candidat rejeté au dernier scrutin de l'instance faïtière du football congolais. Question : Est-ce que le président Omari a dirigé préalablement une ligue provinciale pour être candidat à la présidence de la Fecofa ? Une question qui mérite une réponse pour clarifier les choses. C'est à la grande commission de la communication de la Fecofa de communiquer avec le public sportif à ce sujet.

En trois mandats consommés, Omari a fait son temps. Le foot congolais a besoin d'un sang neuf. Il est temps que Constant Omari laisse aux autres cadres, tout aussi compétents comme lui, de gérer autrement le football congolais. La question fait débat dans l'opinion sportive.

Dossier à suivre.

## Linafoot : DCMP bat Dragons et passe en tête du classement

Grâce à l'unique but de Tshibamba à la 35<sup>ème</sup> minute, DCMP prend le dessus sur l'AS Dragons en match de la 8<sup>ème</sup> journée de la Linafoot, zone Ouest. Daring passe en tête du classement avec 17 points.

ARMEL LANGANDA

Le Daring Club Motema Pembe a difficilement battu l'AS Dragons-Bilima (1-0), hier mercredi 27 décembre au stade des Martyrs. C'était en match comptant pour la 8<sup>ème</sup> et avant-dernière journée de la manche aller de la Ligue nationale de football (Linafoot).

La bataille n'a pas été facile pour les Immaculés qui n'ont pas fait preuve de réalisme. Dans les deux premiers quarts d'heure, les Monstres ont gardé leur sans-froid devant une attaque composée du capitaine Ricky Tulenge, Tshibamba et Kazadi.

L'unique but de la partie est arrivé à la 35<sup>ème</sup> minute par Tshibamba. Ce dernier a bénéficié d'une déviation de la tête d'Avadongo dans le petit carré de l'AS Dragons. Agissant en renard de surface, Tshibamba enfonce le ballon au fond du filet d'une tête plongeante.

Dans la seconde moitié du match, DCMP n'a pas été capable d'alourdir la marque, malgré plusieurs actions offensives menées dans le camp adverse. Avec un Ricky Tulenge



pas totalement au point, un Kazadi un peu égoïste, DCMP éprouve de difficultés pour tuer le match.

En face, l'AS Dragons-Bilima est restée concentrée dans son jeu. Sur le plan défensif, Dragons a érigé une muraille qui n'a donné aucune chance aux Immaculés. Offensivement, les choses n'ont pas marché pour les Monstres. Entre DCMP et Dragons, c'était juste question d'expérience.

Le jeu est resté équilibré jusqu'à la dernière minute. Les Monstres qui avaient la possibilité de revenir au score ont manqué un avant-centre capable de créer la panique à la défense imanienne. A défaut d'un jeu beau-

coup plus plaisant, DCMP a fait l'essentiel en arrachant les trois précieux points pour bien terminer l'année en tête du classement de la zone Ouest.

Avec cette victoire, DCMP passe en tête du classement provisoire de la zone de développement Ouest avec 17 points. Il est suivi de l'AS V. Club avec 15 points avec un match en retard.

A Lubumbashi, le TP Mazembe a étrillé la Jeunesse Sportive Groupe Bazano sur le score de 3-1, au stade TP Mazembe de la Kamalondo. Les trois buts des Corbeaux ont été marqués par Ben Malango, Elia Meschak et Jacques Luleka.

## Real : Benzema poussé vers la sortie!

Pour le journal Marca, l'avant-centre français, dans une période compliquée en club, doit dire au revoir au Real Madrid.

« Il est temps pour toi de partir ». Tel est en substance le message adressé par le journal Marca à Karim Benzema, mercredi, quatre jours après le Clasico perdu 3-0 par le Real, au stade Santiago-Bernabéu (17<sup>e</sup> journée du championnat espagnol).

Le quotidien madrilène affirme que « beaucoup » de supporters du club merengue tiennent pour responsable de la perte probable du titre, dès le mois de décembre (le Real, quatrième, accuse 14 points de retard sur le leader et rival, le FC Barcelone), l'avant-centre français à cause de son manque d'efficacité, ou de réussite (deux buts en douze matches). Ils l'ont conspué samedi, notamment quand il est sorti à la 66<sup>e</sup> pour réorganisation tactique, Daniel Carvajal s'étant fait expulser.

## « LE MOMENT DU CHANGEMENT EST ARRIVÉ »

« KB9 », sans concurrence à son poste, est la cible de « toutes les critiques », écrivent nos confrères. Toujours selon eux, les fans madrilènes ne comprennent pas que Zinedine Zidane, son « grand frère » et, avant



tout, entraîneur, n'ait de cesse de le défendre. « Le moment du changement est arrivé », peut-on encore lire. Karim Benzema, 30 ans, évolue à Madrid depuis neuf saisons.

Le Lyonnais ne serait pas le seul joueur de la « Maison Blanche » à poser question. Ce serait aussi le cas de Marcelo, que l'on a connu plus à

son avantage il est vrai. Dirigeants et staff technique espèrent, dit-on, que les vacances lui feront du bien et qu'elles serviront au retour du vrai Marcelo, « le meilleur arrière gauche du monde ». Benzema n'a pas droit à tant de mansuétude...



**LePotentiel**

Quotidien d'informations générales

**FONDATEUR**  
Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ**  
Willy Kabwe  
099 99 99 546

**CONSEILLER TECHNIQUE**  
Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

**RÉDACTION**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27  
**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

**SECRÉTAIRES DE RÉDACTION**  
Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kienzi 081 515 86 44

**POLITIQUE**  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

**ÉCONOMIE**  
Olivier Kaforo 081 525 45 55

**SOCIÉTÉ & PROVINCES**  
Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

**SPORTS**  
Armel Langanda 081 194 58 60

**INTERNATIONAL**  
Cyprien Kapuku 097 047 77 70

**CULTURE & NTIC**  
Bienvenu Ipan 089 827 34 11

**COLLABORATEURS EXTERIEURS**  
Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

**RÉALISATION**

**METTEURS EN PAGE**  
José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

**DOCUMENTATION**

Delphin Bateko 081 223 73 93

**LEPOTENTIELONLINE.COM**

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

**ADMINISTRATION & FINANCES**

**CHEF DE SERVICE**  
Albert Tshiambi 081 493 47 53  
**COMPTABLE**  
Kevin Twende 085 386 08 44  
**CAISSIÈRE**  
Colette Kankunku 0997 69 81 07  
**INTENDANT**  
Constantin Mpoyi 099 853 36 48

**MARKETING & COMMERCIAL**

**CONSEILLER**  
Franck Lukusa 081 197 76 09  
**AGENTS COMMERCIAUX**  
John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

**IMPRIMERIE 7**

**CHEF DE SERVICE**  
Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



# Maître Gims revient avec un extrait inédit « Tu sais »

**Après avoir dévoilé le premier extrait de l'album, «Caméléon », le chanteur français originaire congolaise vient de mettre en ligne un extrait de « Tu sais ».**

Selon une information posée par MCE TV, il y a quelques heures, Maître Gims a dévoilé un extrait d'un morceau inédit sur Instagram. Ce morceau s'intitule « Tu sais ».

Ainsi, en pleine préparation de son retour avec un nouvel album intitulé « Ceinture noire », Maître Gims décide donc de passer à la vitesse supérieure.

« Tu sais sans toi je fais semblant ( ) je ne regarde pas le temps, j'avance malgré des vents ne me donne pas le choix... ». Quelques phrases de la chanson à découvrir et à écouter sur le compte Instagram de l'artiste.

La musique de Maître Gims provient du hip-hop, de la dance, avec des touches pop ou latino 32,33. Juste avant son premier album, Les Inrocks, note que Maître Gims « sait pratiquement tout faire » et face aux succès de ses singles s'interroge : sera-t-il « le Messie du rap français ? ».

Pour son premier album, l'artiste aborde ses joies, ses interrogations, ses



Maître Gims a dévoilé un extrait d'un morceau inédit sur Instagram.

colères et ses coups de gueule.

En septembre 2013, il confie à Libération qu'« il ne s'interdit rien. Un album de rock ou même de variété ne lui fait pas peur ».

Le second album est divisé en deux parties : la première orientée « pop urbaine/RnB » largement diffusée par les radios et les chaînes musicales, et la seconde orientée « rap » comme il en faisait à ses débuts. L'humoriste du web Jhon Rachid déplore que la seconde partie « rap à l'ancienne » soit moins connue que la première, qui lui fait « mal au rap » (titre de son émission sur YouTube). Quant à JoeyStarr, il le critique sou-

vent sur les réseaux sociaux, traitant sa musique de « musique pour prépubères ».

Le slameur Grand Corps Malade a dit dans une interview qu'il n'adhérait pas à la musique de Maître Gims qui est de « la pop pour ados » avec des « textes pauvres et une voix désagréable ».

Face à la polémique, il rectifie qu'il n'a aucun problème avec Gandhi Djuna. Le site Booska-p évoque le « Gims-bashing » dans un article présentant les rappeurs français les plus détestés où figurent également Bigflo et Oli, JUL et Booba. Les « puristes » du rap comme JoeyStarr ou Jhon Rachid cités plus haut lui reprochent

les touches de pop et de dance, certains qualifiant sa musique de « musique de camping » ou de « zumba ».

Détesté par une partie des fans de rap, il est également détesté par une partie du grand public qui n'aime pas le rap et préfère la variété ou le rock comme les supporters au Stade de France. Les journalistes et autres « élites intellectuelles » considèrent Maître Gims comme une sous-culture avec des textes très faibles, le critique littéraire Eric Naulleau ayant déclaré que Maître Gims faisait « les pires textes de la chanson française ».

Maître Gims, de son vrai nom Gandhi Djuna, est un rappeur, chanteur et compositeur français né le 6 mai 1986 à Kinshasa. Il est issu d'une famille de musiciens, son père était un chanteur du groupe Viva La Musica de Papa Wemba et il a des frères rappeurs. Membre du groupe Sexion d'Assaut, il sort son premier album solo Subliminal en 2013. L'album connaît un succès commercial avec plus de 1 000 000 d'exemplaires vendus. En 2017, Maître Gims a vendu plus de 5 millions d'albums depuis le début de sa carrière.

FRATERNITÉ MATIN

# A la découverte du livre : « De la mémoire de l'histoire à la refonte des encyclopédies »

Au sommaire de ce livre publié par Jean de Dieu Itsieki Putu Basay, les œuvres de cinq écrivains que l'on rapproche rarement : l'Algérien Rachid Boudjedra, le Belge Henry Bauchau, l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, le Marocain Driss Chraïbi et le Québécois Hubert Aquin. Cinq écrivains francophones, cinq territoires. Cinq styles également mais cinq tentatives homologues, pour dire en français hors de France des Histoires et des destins pris dans des situations occultées par les discours dominants.

Dès le XIXe siècle et La Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, les romans francophones s'adosent à l'Histoire pour la réinterpréter. A travers ce désir de réappropriation et de création, de nouveaux langages expriment et font vivre des identités singulières, toujours minorisées. Leur confronta-



tion avec les Histoires monumentales, anglaise ou française par exemple, et leurs discours, finit par ne plus déboucher sur des contradictions irrésolues.

Construire un éventail de savoirs et d'images à

même de corriger falsifications, oublis et silences de l'Histoire monumentale devient l'œuvre des romans francophones. La fiction procède ainsi à une refonte des encyclopédies même lorsqu'elle met en scène le chaos, l'ab-

surdité ou la folie. Des « périphéries », auxquelles on aimerait réduire les littératures francophones, naissent des œuvres inventives.

Ainsi, celles des cinq auteurs abordés par ce livre ; une invitation claire à la nécessité de créer d'autres formes d'approches du fait littéraire et des œuvres.

Docteur (Ph. D.) en études littéraires de l'université Laval (Québec), Jean de Dieu Itsieki Putu Basesy enseigne les littératures francophones à l'Institut supérieur pédagogique de la Gombe. Ses recherches portent sur les imaginaires des sociétés en mutation, l'identité, la mémoire historique et les médiations symboliques des romans issus des espaces francophones. Il a publié, par ailleurs, des œuvres personnelles telles Les Ecaillés de l'espérance (2013).

FABULA/LP



## Coopération interuniversitaire : l'Université Mapon et l'ECAM/Belgique renforcent leur lien

Inaugurée en octobre dernier, l'Université Mapon, basée à Kindu (Maniema), entend profiter de l'expertise de l'ECAM Brussels Engineering School (Institut Supérieur Industriel ECAM), pour rayonner dans la sous-région. Fin novembre, son initiateur, le Premier ministre honoraire, Matata Ponyo Mapon, a fait le déplacement en Belgique pour consolider le partenariat qui lie l'Université Mapon à l'ECAM.

F.K.



Visite du bâtiment 2 de l'ECAM. M. Xavier Van Den Dooren, directeur, explique la vision architecturale du bâtiment.

Dans son ambition de devenir un fleuron dans la formation en technologie de pointe, l'Université Mapon, initiative du Premier ministre honoraire, Matata Ponyo Mapon, a noué un partenariat de longue durée avec l'ECAM.

Pour se convaincre de la pertinence de ce partenariat, Matata Ponyo, qui assume également les fonctions de président du Conseil d'administration de l'Université Mapon, a effectué, fin novembre dernier, le déplacement en Belgique pour visiter les installations de l'ECAM.

Après une courte présentation de l'ECAM, la délégation de l'Université Mapon a pu découvrir différents ateliers et laboratoires, en comprenant leurs approches et performances grâce à des professeurs chevronnés. Tour à tour, la délégation qui a accompagné l'initiateur de l'Université Mapon a visité les laboratoires d'électronique, de construction, d'électrotechnique et d'automatique, de mécanique, de chimie et de physique. Elle a pu également assister aux

cours de mathématique et de dessin scientifique.

Le temps fort de cette visite a été l'échange engagé d'une étudiante en Master industriel électronique sur sa persévérance et ses motivations, les rencontres vivifiantes de professeurs responsables passionnés, et ce dans la recherche constante du savoir et de l'excellence dans la qualité des cours.

Conscients des défis environnementaux de demain, l'ECAM et l'Université Mapon se réjouissent d'ores et déjà d'inscrire leur coopération internationale et humaine dans cette perspective.

Revenant sur l'imposant bâtiment qui abrite l'Université Mapon dans la ville de Kindu, chef-lieu du Maniema, Matata Ponyo a fait remarquer que « ce campus souligne l'investissement fort de la Fondation Mapon dans l'humain par un enseignement d'excellence, car +Donner, c'est aussi offrir de

la qualité+ », la devise de la Fondation Mapon ».

### L'ECAM, UNE RÉFÉRENCE EN EUROPE

Pour rappel, l'ECAM est un institut supérieur industriel ayant pour objet la formation de Master en sciences industrielles dans une des spécialités suivantes : automatisation, construction, électromécanique, électronique, géométrie et informatique. L'ECAM est également active dans la recherche appliquée. Elle fait partie de la Haute Ecole Léonard de Vinci, laquelle appartient au réseau libre subventionné par la Communauté française de Belgique.

Les études d'ingénieur industriel font partie de l'enseignement supérieur de type long reconnu de niveau universitaire.

L'ECAM, c'est près de 1.100 étudiants, plus de 70 enseignants, plus de 6.000 diplômés dont près de 1.200 au

cours des dix dernières années. La demande en ingénieurs ECAM ne cesse de croître dans les entreprises, ce qui constitue à la fois un encouragement, une marque de confiance mais aussi un défi à relever par l'ECAM pour améliorer en permanence la formation dispensée.

Une vision qui s'intègre parfaitement dans le projet conçu autour de l'Université Mapon. Selon son initiateur, cette institution universitaire, spécialisée dans la technologie de pointe, s'est fixé comme ambition de devenir une référence dans ce domaine. Unique dans le monde universitaire congolais, l'Université Mapon a également une ambition sous régionale pour rayonner en Afrique centrale. Pour atteindre cet objectif, l'Université Mapon pense mettre à profit son partenariat avec l'ECAM et profiter de sa notoriété en matière de formation en technologie de pointe.

## Inconstitutionnalité de la loi électorale révisée : un groupe de députés nationaux veut saisir la Cour constitutionnelle

A peine promulguée, la Cour constitutionnelle doit maintenant se prononcer sur la constitutionnalité de la loi électorale révisée. Un groupe de députés nationaux, Opposition et Majorité, toutes tendances confondues, ont décidé de s'attaquer à la nouvelle loi électorale.

Le Rassemblement de l'opposition en République démocratique du Congo a annoncé mercredi avoir réuni des signatures d'élus en vue d'attaquer pour inconstitutionnalité la nouvelle loi électorale promulguée mardi dernier par le président Joseph Kabila.

«Plus de cinquante signatures des députés d'opposition et de la majorité sont déjà réunies pour contester

devant la Cour constitutionnelle la modification de la loi électorale», a déclaré à l'AFP le député Christophe Lutundula, l'un des responsables du Rassemblement, la principale coalition d'opposition.

### EN RDC, TOUT CITOYEN PEUT SAISIR LA COUR POUR INCONSTITUTIONNALITÉ

Selon la nouvelle loi, des sièges dans les assemblées (nationale et locales) ne seront attribués qu'aux élus des partis ou regroupements ayant totalisé un pour cent des voix exprimées sur l'ensemble du pays.

Les indépendants, qui ne peuvent se représenter que dans une seule circonscription, sont «d'office privés de siège»,

a expliqué M. Lutundula. La loi électorale réformée «met (donc) en place des dispositions qui excluent des candidatures des indépendants en violation flagrante de la Constitution», a indiqué l'élus.

M. Lutundula n'a pas expliqué pourquoi des députés de la majorité ont, selon lui, signé la requête mais certains petits partis de la majorité s'étaient opposés à cette disposition.

La révision de la loi électorale votée par le Parlement est le premier acte d'un calendrier qui doit aboutir le 23 décembre 2018 à plusieurs scrutins, dont la présidentielle pour désigner le successeur de M. Kabila.

L'opposition estime que la procédure devant la Cour

constitutionnelle n'aura «aucun impact» sur le calendrier électoral. Mais la majorité accuse l'opposition d'user «des manœuvres dilatoires pour retarder la tenue des élections», a déclaré à l'AFP son porte-parole André-Alain Atundu.

Promulguée mardi dernier, selon la télévision d'État, l'ordonnance présidentielle portant réforme de la loi électorale n'est pas toujours disponible au journal officiel de la RDC, un jour après, s'est étonné le député Lutundula.

Au pouvoir depuis 2001, élu en 2006 et réélu en 2011, le président Kabila a terminé son deuxième et dernier mandat constitutionnel le 19 décembre 2016.

### APOSTROPHE

#### L'Afrique vote

BEN-CLET



Le distingué Jeune Africain de notre icône Béchir Ben Yahmed a l'honneur de clôturer la saison apostrophique. Notre choix n'est pas le fait du hasard. En effet, l'hebdomadaire panafricain dresse pour les élites africaines une cartographie des pays où l'élection présidentielle rythmera la vie des citoyens au cours de l'année 2018. Il est acquis que certains régimes au pouvoir en 2017 tiendront parole, tandis que d'autres, professionnels de la prédation, déferont une fois de plus la démocratie et leurs peuples. Panorama.

**Cameroun : non encore officiellement déclaré candidat, Paul Biya, 35 ans au pouvoir, pourrait être le grand favori de la présidentielle d'octobre 2018 !**

**Côte d'Ivoire : la présidentielle est prévue en 2020.**

**Djibouti : la majorité présidentielle devra, en février, écraser une opposition toujours dispersée.**

**Egypte : Fattah al-Sissi est éligible pour un deuxième et dernier mandat. L'élection doit avoir lieu entre février et mai.**

**Madagascar : la présidentielle est confirmée pour décembre. En course, l'actuel chef de l'État et ses deux prédécesseurs.**

**Mali : la présidentielle est annoncée pour juillet. Ibrahim Boubacar Keïta jouera sa réélection.**

**RD Congo : la présidentielle et les législatives sont prévues pour le 23 décembre.**

**Sierra Leone : après ses deux mandats, Ernest Bai Koroma appelle sagement ses compatriotes aux urnes le 7 mars pour les élections présidentielle, législatives et locales.**

**Soudan du Sud : la guerre qui fait rage au pays depuis quatre ans sert d'alibi pour reporter la présidentielle, d'abord en 2017 puis en 2018 !**

**Zimbabwe : après la chute de Mugabe et l'émergence d'Emmerson Mnangagwa, les Zimbabwéens éliront leur prochain président en juillet.**